

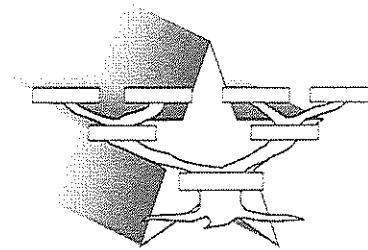


ASSOCIATION VALAISANNE
D'ETUDES GENEALOGIQUES

WALLISER VEREINIGUNG
FÜR FAMILIENFORSCHUNG

BULLETIN 8

1 9 9 8



**ASSOCIATION VALAISANNE D'ETUDES GENEALOGIQUES
WALLISER VEREINIGUNG FÜR FAMILIENFORSCHUNG**

Page de couverture :
Grotesque
Livre de reconnaissances
Val d'Illiez, 17^e siècle
(Photo J.-M. Biner)

Impression numérique :
Calligraphy SA Sierre - Sion

BULLETIN 8

**Sion / Sitten
1998**

SOMMAIRE-INHALTSANGABE

Editorial.....	4
Billet du président / Der Präsident hat das Wort.....	5
Philippe TERRETTAZ, <i>La numérotation</i>	7
Ines MENGIS-IMHASLY, <i>Walliser in aller Welt</i>	10
Philippe TERRETTAZ, <i>Quand généalogie, toponymie et histoire locale font bon ménage</i>	12
Eduard HASEN, <i>Die Hasen im Wallis - Eine Skizze</i>	15
Stéphane MICHELLOD, <i>La famille Michelod</i>	19
Philippe TERRETTAZ, <i>Une famille de marguilliers: les Bertholet de Saillon</i>	27
Bernard TRUFFER, <i>Neue Wappen / Nouvelles armoiries</i>	31
Philippe TERRETTAZ, <i>Les villages valaisans et les noms de leurs habitants</i>	34
Pierre-Alain MAGNIN, <i>Nouvelles de l'informatique</i> Wolf SEELENTAG, <i>Que trouve-t-on sur Internet?</i> <i>Was findet man auf Internet?</i>	38
Patrick WILLISCH, <i>Die Einbürgerung der Heimatlosen im Kanton Wallis (1850-1880)</i>	45
Dr Raphaël CARRON, <i>Réflexions sur la psychogénéalogie</i>	57
Philippe TERRETTAZ, <i>Inventaire des recherches généalogiques / Inventar der Genealogien</i>	64

Julie VARONE DUMOULIN, <i>Ceux de l'avocat Dumoulin</i>	75
Paul HELDNER, <i>Die Wappen der Gommer Blatter</i>	82
Coin du lecteur / Bücherecke	87
Programme 1999 / Jahresprogramm 1999.....	90
Félicitations/ Nouveaux membres / Neue Mitglieder.....	92
Comité et commission de rédaction / Vorstand und Redaktionskommission.....	93

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

EDITORIAL

Amis généalogistes,

Ce bulletin, le huitième, ouvre la porte à une nouvelle ère pour la publication annuelle de notre association.

Soucieuse de toujours mieux vous servir, la commission de rédaction, sous l'impulsion du comité, vous propose un bulletin renouvelé: nettement plus fourni, plus agréable à l'oeil, plus illustré, plus aéré, en un mot plus professionnel.

Sous une couverture plus attrayante, vous trouverez toujours des articles de qualité qui reflètent la vie de notre association dans toute sa diversité. Le volume de ceux-ci est d'ailleurs toujours plus important, ce qui prouve la vitalité de l'AVEG.

Ce bulletin marque aussi l'ouverture des festivités du 10ème anniversaire de l'AVEG.

Ne manquez pas de découvrir le programme de cette année et réservez les dates, particulièrement le 5 juin 1999, date à laquelle nous fêterons officiellement les 10 ans de notre association.

Bonne découverte!

Liebe Freunde der Familienforschung,

Mit dem vorliegenden 8. Bulletin beginnt für unser jährlich erscheinendes Vereinsorgan ein neuer Abschnitt.

Im Bestreben, Ihnen die Lektüre stets angenehmer zu machen, zeigt sich das diesjährige Bulletin in etwas neuerer Form: es ist reichhaltiger, gefälliger, mehr bebildert, aufgelockerter, kurz gesagt professioneller.

Unter dem attraktiveren Umschlag finden Sie wie bis anhin fundierte Beiträge, welche die vielfältigen Interessen unserer Mitglieder widerspiegeln. Der stets grösser werdende Umfang ist ein sprechender Beweis für die Rührigkeit unseres Vereins.

Das vorliegende Bulletin bildet überdies den Auftakt zu den Veranstaltungen, die zum bevorstehenden 10. Geburtstag der WVFF vorgesehen sind.

Lassen Sie sich die kommenden Anlässe nicht entgehen und merken Sie sich die festgelegten Daten vor, namentlich den 5. Juni 1999. An diesem Tag werden wir offiziell das 10jährige Jubiläum unseres Vereins feiern.

Angenehme Lektüre !

LE BILLET DU PRESIDENT

Philippe Terrettaz

Il était coutume, dans les précédents bulletins, de dresser dans ce billet du président un petit bilan des activités proposées lors de l'année écoulée. Sacrifions à la coutume, l'espace de quelques lignes, avant de porter un autre regard sur notre passion.

1998 a été en tous points une année généalogique bien remplie et particulièrement réussie. Tant à Brig pour parler des Walser, qu'à Martigny pour traiter d'informatique, qu'à Savièse pour découvrir les familles du lieu ou encore à Fully pour notre assemblée générale, vous avez généreusement répondu présent et c'est la meilleure preuve de la valeur de nos activités. Au nom du comité, je vous remercie de votre engagement et nous tâcherons à l'avenir de toujours mieux vous servir.

Le généalogiste est généralement appelé à regarder vers le passé. Remonter le temps est certes agréable, mais, par ces quelques lignes, j'aimerai vous inviter à regarder vers demain.

Notre association fêtera en 1999 son dixième anniversaire. S'il est généralement admis qu'à 10 ans, on a l'âge de raison et que bientôt se profile l'adolescence, notre association a quelque peu brûlé les étapes et a déjà atteint en une décennie une certaine maturité.

L'AVEG a vu le nombre de ses membres croître sérieusement, la qualité des activités proposées se confirmer et l'enthousiasme des premiers jours se renforcer. Il nous faut donc promouvoir toujours plus notre passion, l'ouvrir à d'autres personnes, partager notre plaisir de comprendre nos racines et mettre en évidence par la même occasion notre attachement à notre Valais et à nos familles.

C'est ainsi un regard sur notre passion que nous vous proposons de porter pour marquer notre 10ème anniversaire. En collaboration avec le Centre valaisan de l'image et du son de Martigny et par l'entremise de son dynamique directeur, M. Jean-Henri Papilloud, nous vous proposons une exposition sur le thème des portraits de famille à laquelle nous inclurons, bien sûr, une touche généalogique.

Une exposition ? C'est exposer mais aussi s'exposer. Les généalogistes, qui ont la réputation d'être des rats de bibliothèques perdus au milieu d'archives poussiéreuses, auront l'opportunité de partager leur passion avec tout un chacun. Même s'il s'agit d'un regard vers le passé, cette exposition prouvera la qualité de notre passion et constituera un véritable signe d'ouverture vers les autres.

Je vous souhaite une fructueuse année généalogique.

DER PRÄSIDENT HAT DAS WORT

Philippe Terrettaz

Unter dieser Rubrik gab der Präsident in den vorgehenden Bulletins jeweils einen kurzen Rückblick auf die Veranstaltungen des verflossenen Vereinsjahrs. Diesem Brauch folgend möchten wir dem Leser das Wesentliche in Erinnerung rufen, bevor wir einen Blick auf das Jahr 1999 werfen.

1998 war ein reiches und besonders gelungenes Vereinsjahr. Die Vorträge und Anlässe in Brig (Walserwanderung), in Martigny (Informatik), in Savièse (Vorstellung der dortigen Familien) und Fully (Generalversammlung) waren alle gut besucht. Dies ist der beste Beweis, dass unsere Veranstaltungen auf reges Interesse gestossen. Im Namen des Komitees möchte ich Ihnen für Ihre Treue aufrichtig danken. Wir werden uns bemühen, Ihnen auch weiterhin ein ansprechendes Jahresprogramm anzubieten.

Der Familienforscher wendet sich gewöhnlich der Vergangenheit zu. Dies tut er jeweils mit Freude. Mit den folgenden Linien möchte ich Sie jedoch einladen, einen Blick in die Zukunft zu werfen.

Im Jahre 1999 wird unsere Vereinigung ihr zehnjähriges Bestehen feiern können. Kaum den Kinderschuhen entwachsen, hat sie doch schon eine gewisse Reife erlangt.

Die Mitgliederzahl ist erfreulicherweise stetig angestiegen, die Qualität der Aktivitäten konnte gewahrt werden und die Begeisterung der ersten Stunde hat nicht nachgelassen, sondern dauert fort. Wir wollen diese Freude an der Familienforschung weiterhin fördern, sie andern mitteilen, die Neugier an unserer Herkunft und gleichzeitig die Verbundenheit mit dem Wallis mit andern teilen.

In diesem Sinne wollen wir das 10jährige Bestehen unserer Vereinigung würdig begehen. In Zusammenarbeit mit dem Walliser Ton- und Bildzentrum in Martinach, unter der Leitung von Jean-Henri Papilloud, organisieren wir eine Ausstellung zum Thema Familienporträts. Dabei soll auch die genealogische Seite zum Zuge kommen.

Diese Ausstellung soll u.a. die Kontakte zwischen unseren Mitgliedern fördern und festigen. Die Familienforscher, die meist über Jahre in verstaubten Dokumenten und Registern nach Informationen suchen, sind also eingeladen, ihre Erfahrungen und Freuden mit andern zu teilen. Wenn wir auch mit dieser Ausstellung in die Vergangenheit blicken, soll sie doch ein Zeichen der Öffnung und des Kontakts zwischen den Menschen von heute darstellen.

LA NUMEROTATION

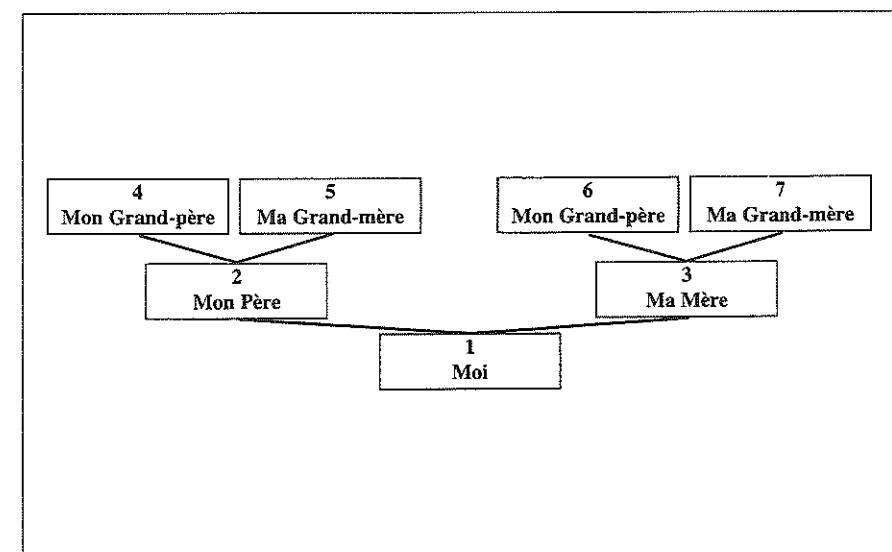
Philippe Terrettaz

La base de données d'un généalogiste évolue au fur et à mesure de l'avancement de ses recherches. De quelques dizaines d'individus lors des premiers pas, elle peut rapidement compter des centaines d'individus et parfois même des milliers de personnes lorsque la passion généalogique devient dévorante.

Dans le mélange des fichiers généalogiques, un grand nombre d'individus peuvent parfois porter le même nom, voire parfois le même prénom, sur plusieurs générations. Pour situer toutes ces personnes les unes par rapport aux autres et, par ce fait les identifier, plusieurs numérotations ont été mises au point. Nous allons vous présenter ci-après trois d'entre elles: la numérotation Sosa-Stradonitz, celle d'Aboville et celle de Pélassier.

La numérotation Sosa-Stradonitz:

Cette numérotation, que l'on appelle plus communément «Sosa» tient son nom de deux personnes qui l'ont mise au point Jérôme de Sosa et Stéphan Kekule von Stradonitz.



La numérotation Sosa-Stradonitz

Cette numérotation des ancêtres permet de repérer, par le numéro qui lui est attribué le sexe, et la position d'un individu dans une ascendance directe. Cette numérotation ne concerne donc pas les collatéraux.

Quatre principes clés permettent le bon fonctionnement de cette numérotation.

- 1) Les hommes portent un numéro pair et les femmes un numéro impair.
- 2) Dans chaque couple la femme reçoit le numéro de son mari plus 1.
- 3) On attribue à chaque père le double de celui de son enfant et par conséquent à chaque mère le double plus 1.
- 4) L'individu dont on étudie l'ascendance porte invariablement le n° 1 quel que soit son sexe.

Chaque ancêtre pourra ainsi être repéré par l'intermédiaire de son numéro.

Le N° 758 est un homme parce qu'il porte un numéro pair.

Il est l'époux du n° 759 (758+1) et le père du n° 379 (758 : 2).

Le n° 379 est une femme puisqu'il porte un numéro impair, etc.

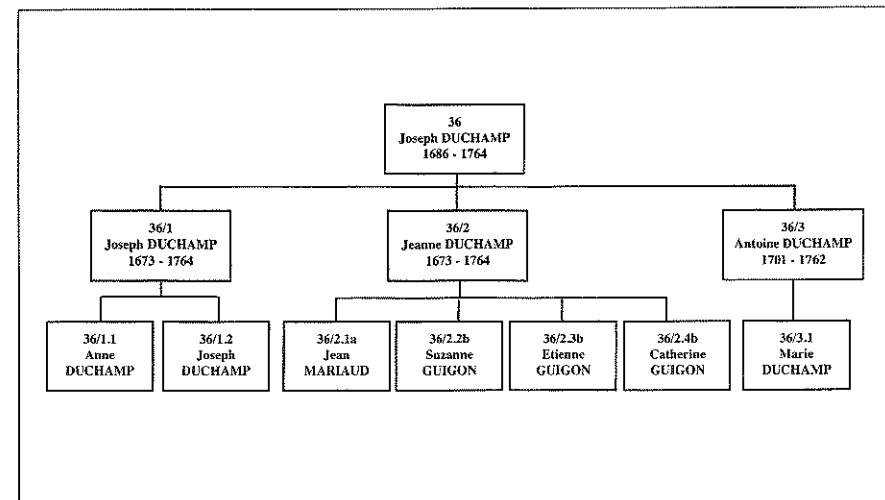
La numérotation d'Aboville

Contrairement à la numérotation Sosa, celle d'Aboville s'applique à une généalogie descendante. On attribue d'abord à la personne dont on veut traiter la généalogie descendante un numéro (qui pourrait être le n° Sosa: exemple le n° 99). Les enfants de ce personnage porteront ensuite le même numéro que lui (ou celui de son épouse), suivi du numéro de son ordre de naissance.

Les quatre enfants de ce personnage porteront ainsi les numéros 99/1, 99/2, 99/3 et 99/4.

On procédera par addition du numéro d'ordre de naissance pour chaque génération. Une lettre accompagnera ce numéro pour différencier les enfants issus de différents lits. Ainsi les deux enfants du deuxième lit de l'aîné porteront le numéro 99/1-1b et 99/1-2b, etc.

Cette manière de procéder permet de repérer immédiatement le nombre de génération séparant un individu de son ancêtre et la branche de laquelle il est issu.



La numérotation d'Aboville

La numérotation lettrée de Pelissier

Cette numérotation a les mêmes caractéristiques de fonctionnement que celle d'Aboville, mais utilise les lettres au lieu des chiffres. On emploie des lettres en majuscule pour les hommes et en minuscule pour les femmes.

On indiquera cette fois les différents mariages par un chiffre et les enfants naturels par un zéro.

Ainsi le fils aîné du personnage dont on veut établir la descendance portera la lettre A, son frère la B et leur petite soeur la C. Les deux enfants du deuxième lit de l'aîné porteront les lettres A2A et A2B (deux garçons) tandis que les enfants de la soeur cadette porteront les lettres cA et cb (un garçon et une fille), etc.

Cette numérotation a l'avantage de permettre de situer un individu par rapport à son ancêtre et de connaître tant le nombre de générations que la branche dont il est issu. On sait également s'ilagit d'une branche qui se rattache à un homme ou une femme.

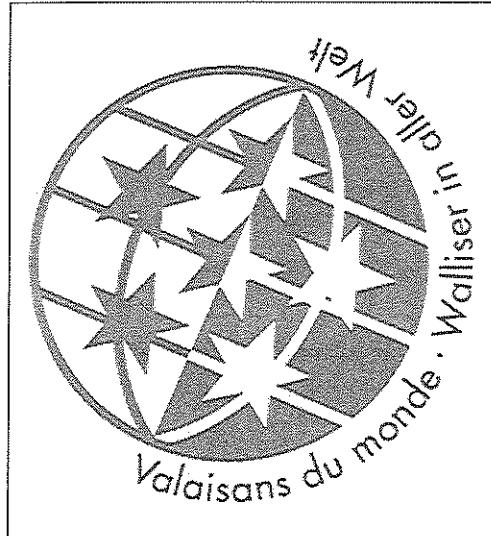
WALLISER IN ALLER WELT

BESUCHE ERHALTEN DIE BEZIEHUNGEN

Ines Mengis-Imhasly

Um die hundert Argentinier wurden September 1998 im Oberwallis erwartet, Nachkommen ehemaliger Auswanderer aus dem Oberwallis. Die Gäste aus Argentinien wollten ein wenig das Wallis und dessen Bewohner kennenlernen. Die meisten waren zum ersten Mal angereist. Andere haben hier seit 1991 feste Beziehungen, Freundschaften, und freuten sich dementsprechend auf ein Wiedersehen. 1997 im September, also fast zu gleicher Zeit, waren Oberwalliser unterwegs in die Provinz Santa Fe. Sie reisten zu den Feierlichkeiten « Hundert Jahre Schweizerklub und Walliserverein » und wurden dort mit offenen Herzen aufgenommen, mit Ehren und Feiern überhäuft. Die im Oberwallis wollten also nicht zurückstehen.

« Walliser in aller Welt » und « IG Argentinien 98 » sorgten sich, den Aufenthalt dieser Vertreter der Walliser Vereine, EVA, der Delegation aus Handel, Industrie und Lokalpolitik möglichst angenehm zu gestalten, und vor allem die persönlichen Freunde zu verwöhnen. Es waren auch bislang Fremde dabei, die zu Bekannten, gar Freunden wurden. Ein Stand an der Gewerbemesse « OGA » in Brig, der von EVA ausstaffiert und betreut wurde, bot beste Möglichkeit breiter Information und Kontakte. Ausflüge in verschiedene Dörfer und gemütliches Besammensein trugen dazu bei, Sprachbarrieren abzubauen und sich anzufreunden. Das Organisationskomitee war sehr gefordert, baute auf breite Unterstützung durch die Öffentlichkeit und die Bevölkerung des Oberwallis als Gastfamilien. Und dies mit Erfolg. Solche Austauschbesuche sind neben Briefwechsel und Telefonaten, nebst E-Mail und Telefaxsendungen ein Mittel, Beziehungen



zwischen Dörfern, wiedergefundenen Familien und neuen Freunden zu stärken. Die Kontakte unter Bevölkerungsgruppen, gleicher oder anderer Sprachen, bekannt oder erst ganz fremd, werden das Zusammenleben auf unserm Globus erleichtern, mithelfen, Urteile zu bilden und Vorurteile abzubauen.

Diese Erfahrung hat Vera gemacht. Sie ist zurück aus San Jérónimo Norte und von andern Orten in der Provinz Santa Fe. Sie war an Ort, für viele Monate, Vera Hosennen aus Brig, die 20jährige junge Frau mit Maturaabschluss. Argentinischer Besuch und Post von drüben sind in ihrem Elternhaus fast Alltäglichkeit. So war ihr Interesse gross, in die ehemaligen Kolonien der Walliser zu reisen. Sie wollte nicht nur als Touristin die Schönheiten des Landes bewundern, sondern die Menschen aufzusuchen. Fester Standplatz war die Provinz Santa Fe. Vera wohnte abwechslungsweise in verschiedenen Familien an verschiedenen Orten, gab, wo gewünscht, als Entgelt Deutschunterricht, gar Walliser Dialekt, an der Schule. Sie erzählte von hier und erfuhr sehr viel von drüben. Mit der dortigen Bevölkerung eng verbunden, teilte sie mit ihr über Monate Alltag und Feiertag, nahm teil an Fest und Trauer, bekam im Januar die Hitze zu spüren und später die bedrohenden Auswüchse des El Nino. Vera wurde zur schier unerlässlichen Vermittlerin in der Vorbereitungsphase für die Herbstreise, es gelang ihr, die Ansprüche von hier und drüben zu koordinieren. Um viele Erfahrungen reicher ist sie nach Brig zurückgekehrt. Nun ist sie an der Uni anzutreffen und viele Beziehungen werden über manche Jahre ihr Leben bereichern.

Wer sich, wie Vera, hineinstellt in die Familien, die Schulstuben, in die Abendkurse, begegnet Menschen. Menschen zu begegnen ist definierter Auftrag der Vereinigung « Walliser in aller Welt ». Die Erwartungen der Delegation aus Wirtschaft und Gewerbe von Herbst 1998 waren direkter, zum Teil materialistischer. Ob wir sie bei allen Bemühungen und über den Kontakt mit der Handelskammer erfüllen konnten und künftig weiter pflegen können, bleibt Hoffnung und guter Wille. Die Begegnung unter Menschen gleicher Abstammung, aber von ganz anderer Lebensart war eine spannende und damit auch sehr bereichernd.

QUAND GENEALOGIE, TOPOONYMIE ET HISTOIRE LOCALE FONT BON MENAGE

Philippe Terrettaz

Science qui s'occupe des noms de lieux et des lieux-dits, qui cherche à en trouver l'explication et l'origine, la toponymie est l'une des disciplines les plus difficiles de la linguistique, à tel point que de nombreux scientifiques hésitent à la pratiquer. Pourtant, les noms de lieux ont toujours intrigué les historiens locaux, les amateurs de traditions et du passé, et nombre d'entre eux ont cherché à interpréter ces noms selon leur intuition et leurs connaissances des données topographiques et dialectales de l'endroit.

Certains toponymes ont un sens obscur tant leur dénomination actuelle est éloignée de leur situation d'origine. D'autres par contre nous parlent beaucoup plus directement, car leur sens est encore évident aujourd'hui.

S'intéresser à ces lieux-dits est important, car ils racontent l'histoire d'un terroir et sont l'expression de dénominations qui ont traversé les siècles par tradition orale jusqu'à ce que les notaires et autres teneurs de cadastres les fixent définitivement par écrit.

Les toponymes font référence à toutes les situations de la vie, constituent une description géographique d'un lieu avec ses repères (rochers, forêts, cours d'eau, bâtiments, etc), ses travaux quotidiens (champs, vignes, type de culture, fontaines, etc.).

Plus simplement encore, ils se rattachent parfois à un nom de famille. C'est alors l'identité de cette famille qui perdure à travers les siècles. Dans bien des cas la famille aura disparu, il y a fort longtemps déjà, mais son souvenir aura survécu à travers un toponyme qui aura rappelé son nom. C'est une parcelle d'histoire de cette famille que le généalogiste saura saisir pour mieux comprendre son cheminement.

Les toponymes de Saillon n'échappent pas à cette règle. Ils racontent une histoire qui s'ancre parfois profondément dans le passé de notre vieux bourg médiéval. L'appellation *Les Collombeyres* évoque par exemple un passé lointain. Ce toponyme rappelle le souvenir d'une famille noble qui, à l'heure de la gloire du bourg de Saillon, au cœur du Moyen âge, avait choisi notre cité pour asseoir sa renommée. Saillon, ville de marché, de banquiers et de garnisons militaires, que l'on voyait déjà concurrencer l'évêque de Sion sous les auspices des comtes de Savoie, avait en effet tout pour séduire.

C'est ainsi que les *de Collombey*, aux côtés des *Châtillon d'Aoste*, des *de Lornay*, des *du Châtelard* et autres familles illustres du Valais savoyard avaient leur demeure dans le bourg de Saillon.

Antoine *de Collombey*, vers 1350, était le secrétaire particulier du comte Amédée VI. C'est aussi à Saillon que Marguerite *de Collombey*, née *de Blonay*, veuve de Guillaume *de Collombey* rédige son testament le 20 août 1349, laissant à ses héritiers sa couverture de soie aux armes *de Blonay, de Collombey et de Neuchâtel...* (Gremaud 523 -n° 1958).

Dans leur patrimoine foncier, les *de Collombey* possédaient ou avaient en fief près de leur maison, une bande de terre sous le Bourg de Saillon, entre le Rhône et les murailles du front sud et qui s'étendait de la porte du Sex jusqu'au chemin qui menait vers Leytron à l'est du village.

Comme le bourg lui-même, la famille ne trouva jamais vraiment ses aises sur la colline de Bayart et s'éteignit peu avant la débâcle de la Planta. Guillaume *de Collombey*, dernier descendant de la famille, fonda pour le repos de son âme une messe hebdomadaire à la chapelle de l'hôpital de Saillon en 1413. La fondation existe toujours...

La famille disparut, mais le nom resta rattaché à ces terres qui avaient été en leurs mains. A l'image des sires *de Collombey* dont le destin avait épousé l'histoire du bourg, *Les Collombeyres* suivirent la paisible existence champêtre de Saillon à travers les siècles, naviguant entre marécages et vignobles.

Lorsque le savoir des hommes permit de reconquérir les terres sur les marécages et que notre siècle vit un canal ayant asséché la plaine faire la fortune de notre pays, *Les Collombeyres* devinrent l'exemple des terrains que l'on vola aux canards et aux grenouilles et firent ainsi du sobriquet des gens de Saillon, "Les Tapagoilles", une appellation caduque...



DE COLLOMBEY

*D'argent
à la bande de gueules chargée
de trois colombes d'argent.*

DIE HASEN IM WALLIS - EINE SKIZZE

Eduard Hasen

De marécage, la plaine devint verger et l'abondance des poires «Colorées de Juillet» qui bordaient, il y a quelques années encore, le canal et la route au sud des Collombeyres reste encore dans toutes les mémoires des anciens de Saillon. Puis, quand l'espace du bourg devint trop petit pour contenir une population en augmentation qui cherchait ses aises, *Les Collombeyres* accueillirent l'école, la première école de Saillon hors-les-murs, que l'on appela pompeusement "Collège", prélude au développement d'une zone d'utilité publique qui aujourd'hui trouve son développement avec la présence d'une maison d'accueil pour les personnes âgées, un centre de soin, une bibliothèque, un jardin public... Le nouveau centre d'hébergement communal, que l'on appelle plus facilement «le home», a ainsi été qualifié d'après le nom de la zone où il est situé, c'est-à-dire *les Collombeyres*.

C'est une nouvelle destinée pour *Les Collombeyres*, quartier autrefois inculte qui devient aujourd'hui le nouveau centre du village. Par ce biais, les *de Collombey* prennent ainsi une revanche sur l'histoire....



Saillon (Vaud) Vue générale
Saillon - Les Collombeyres au début du XXe siècle

Der Name Hasen wurde in früheren Jahrhunderten in verschiedenen Variationen geschrieben, nämlich *Haasen*, *Haßen*, *Haso*, *Hasso*, *Hazo* oder latinisiert *Leporis*, *de Lepore* oder auch *Lépré*.

Der Familienname Hasen ist seit dem 14. Jahrhundert im Wallis bekannt, und zwar in Zermatt und Visp, wo er 1373 erstmals nachgewiesen ist.

In einem Kaufvertrag vom 18. Februar 1389 zwischen Anton Gliser und Hans, Sohn des verstorbenen Johann Sigristen von Glis, betreffend ein Grundstück in Glis, wird vermerkt, dass diese Liegenschaft teilweise an die Besitzung eines Johann Hasen angrenzt. Am 5. Juli 1398 wird in einem Tauschvertrag in Glis ein Peter Hasen genannt. - Noch im 15. und 16. Jahrhundert sind in der Gegend von Brig Hasen nachgewiesen, wobei nicht auszumachen ist, ob sie Nachfahren der obengenannten Hasen in Glis sind oder ob es sich um einen neuen aus Zermatt oder Visp zugezogenen Stamm handelt. Im Jahr 1494 wird in Brig ein Anton Hasen erwähnt, der mit einer Tochter des Landeshauptmanns Georg Maioris von Visp verheiratet war und noch 1515 als Meier fungierte. 1535 wird schliesslich in Brig ein Georg Hasen, Wirt und Meier, genannt, der dem Peter Owlig Güter in Brigerbad verkaufte. Er wird 1574 verstorben genannt und hinterliess eine Tochter namens Verena.

Ein Zweig aus Zermatt liess sich im 15. Jahrhundert im Eringtal nieder und war im gleichen Jahrhundert auch in Sitten ansässig. Am 8. März 1422 liess sich eine erste Linie mit Nikolaus Hasen aus Zermatt in Sitten einbürgern. Zu dieser gehörte auch jener Johannes oder Hans Hasen, der 1435 als Syndicus (Bürgermeister) von Sitten, 1456 und 1460 als Grosskastlan von Sitten erwähnt wird. Am 30. April 1446 nahm er als Bote von Sitten am Landrat teil, der einen Handel zwischen Eggerberg und Baltschieder betreffend die Alpe Breitwang beilegte. Er war ferner Bote beim Bündnis des Wallis mit Savoyen und Bern 1446 wie auch beim Bündnis des Wallis mit Mailand, Venedig und Florenz 1455. Ebenfalls ein Johann warb Soldaten an und nahm 1501 am Zug Ludwigs XII. gegen Neapel teil; er war ein Anhänger von Georg Supersaxo.

In Zermatt selber lebten damals immer noch Vertreter dieses Geschlechts: 1476 werden dort ein Hans Hasen (von Zmutt) und ein Nikod Hasen (von Aroleyt) erwähnt.

Anton der Ältere und der Jüngere wurden 1519 als Anhänger von Georg Supersaxo mit dem Kirchenbann belegt. Im Jahre 1528 war ein Anton Notar und Konsul von Visp.

In Sitten gelangten Vertreter der Hasen im 16. Jahrhundert zu gewisser Bedeutung. Hans Hasen, Schuhmacher, legte am 8. Dezember 1527 der Burgergemeinde Sitten den Burgerbrief von 1422 zur Bestätigung vor. Anno 1533 und 1540 war ein Johannes Hasen Burgermeister zu Sitten. Er könnte mit dem Schuhmacher Hans identisch sein.

Die bedeutendste Karriere machte unbestritten Heinrich Hasen, auch Haso, Hassoz oder Leporis genannt. Er war Burger von Sitten und erhielt nach dem Tode des Notars Christian de Mellis am 29. April 1524 vom Domkapitel den Viertel der Kanzlei von Siders, wo er sich bereits (wahrscheinlich vor dem 26. April 1527) mit Francesia Jullienand, Tochter des Johann, verheiratet hatte. Am 11. Dezember 1527 heisst er mit Perroneta Emerici-de Platea, Tochter des reichen Grosskastlans Johannes, vermählt. Diese Verbindung und sein Beruf dürften ihm den Weg zur Politik erleichtert haben.

Der vielbeschäftigte Notar Heinrich Hasen wurde am 19. Januar 1540, obwohl er den Burgerbrief seines Vaters verloren hatte, wieder in das Burgerrecht von Sitten aufgenommen, allerdings nur für eine kommende Generation.

1540/41 amtete Heinrich Hasen als Grosskastlan von Siders. Den Zenden Siders hatte er schon 1536 und 1539 im Landrat vertreten. Am 17. Juni 1541 erstellte sein "vicecastellanus" Claudio Olivier für ihn eine Urkunde ("pro discreto et prudenti viro Henrico Assoz, notario et castellano Sirri"). Diese Urkunde ist mit einem Siegel Hasens versehen, dessen Sinnbild einen laufenden Hasen darstellen

soll. Die nähere Betrachtung hat aber ergeben, dass heute die genauen Umrisse des Sigills nicht mehr eindeutig auszumachen sind.

In den Jahren 1544-1547 hielt Heinrich mehrfach das Amt eines Boten von Siders im Landrat inne. 1552/53 fungierte er wieder als Grosskastlan. Heinrich besass Güter in Miège, Musot und in Sitten, wo er 1540 einen Baumgarten bei der heute verschwundenen St.-Margareta-Kapelle besass. Am 25. März 1563 wird Hasen noch

als Abgeordneter von Siders erwähnt. Nach seinem Hinschied (etwa Januar 1567) übertrugen die Domherren von Sitten die Hälfte der Kanzleirechte von Siders an seinen Sohn Petermann sowie an Johann Monderessy.

Grosskastlan Heinrich Hasen hinterliess neben seinem Sohn Petermann, der wohl frühzeitig verstarb, eine Tochter namens Barbara, welche mit Peter Wingarter von Siders, Kastlan von Gradetsch, vermählt war. Sie starb am 27. September 1572. Ein weiterer Sohn, Heinrich, war 1570 mit Margareta Tagniod, Tochter einer Herrenfamilie von Siders, verheiratet und wohnte 1572 in St. Leonhard, wo er 1577 einen Weinberg verkaufte.

In einem Register des Archivs der Burgerschaft Sitten über die im Jahre 1576 verstorbenen Personen figuriert auch der weiter oben erwähnte Hans Hasen oder de Perdrysa. Seit diesem Datum werden im Wallis keine Vertreter dieses Namens mehr gefunden.

Da uns die Quellen vom 13. bis ins 16. Jahrhundert nur sehr lückenhafte Nachrichten hinterlassen haben, war es nicht möglich, eine genealogische Abfolge der Hasen zu erstellen.

Ob die Hasen (auch *Haas*, *Haesen* oder *Haßen* genannt) aus Bernischen Landen, die sich bereits am Ende des 16. Jahrhunderts nachweisen lassen, Abkömmlinge der Walliser Hasen sind, ist wohl möglich; so hat zum Beispiel ein Hans Haas (geb. ca. 1580), Weber in Golaten, am 6. Februar 1603 einen Sohn Peter und am 20. Januar

1605 einen anderen Sohn auf den Namen Hansuli in der Kirche von Kerzers (bernischer Teil) taufen lassen. Eine gesicherte Nachfolge aus dem Wallis konnte bis heute allerdings nicht nachgewiesen werden.

Im Kanton Bern sind die Hasen sowohl in der Gemeinde Golaten (bei Kerzers) als auch in Grossaffoltern (bei Lyss) heimatberechtigt. In Grossaffoltern sind noch zwei Linien als Bürger eingetragen; es wohnen dort noch zwei Familien.

In Golaten gab es vier Linien, wovon heute drei ausgestorben sind. Es sind dort heute keine Hasen mehr ansässig; mein Grossvater Johann Hasen (geb. 1872) war der letzte, der in seiner Heimatgemeinde geboren wurde. Weiter ist festzuhalten, dass alle heute noch lebenden Hasen von Golaten von meinen Urgrosseltern Friedrich Hasen (geb. 1842) und Rosina Ziehli (geb. 1841) abstammen. Die Familie Hasen-Ziehli hatte insgesamt elf Kinder, die heute alle verstorben sind. Meine Urgrossmutter Rosina Hasen, die ich persönlich noch gekannt habe, hat ihren Ehegatten um viele Jahre überlebt und starb 1937 in Münchenbuchsee.

Auf Grund der schweizerischen Telephonverzeichnisse lässt sich feststellen, dass es heute in der Schweiz noch ca. 50 Personen oder Familien gibt, die den Namen Hasen tragen.

Quellen und Literatur:

- Armorial de la Bourgeoisie de Sion, 1976.
- H. J. Leu, Allgemeines Helvetisches, Eydgenössisches oder Schweizerisches Lexicon, Zürich MDCCLIV.
- H. A. von Roten, Die Grosskastläne von Siders 1451-1562, in Vallesia 38 (1983), S. 128-129.
- J. Ruden, Familien-Statistik der ländlichen Pfarrei von Zermatt, Ingenbohl 1869.
- Walliser Wappenbücher von 1946, 1974 und 1984.
- Aufzeichnungen von Paul Heldner (vgl. dazu auch Walliser Jahrbuch 1997, S. 61f.). Ich möchte hiermit Herrn Paul Heldner für seine tatkräftige Mithilfe meinen besten Dank aussprechen.

LA FAMILLE MICHELLOD de 1300 à l'an 2000

Stéphane Michelod

Introduction

"MICHELODUS" un prénom
MICHELODI, puis MICHELLOD
un nom, des femmes, des hommes, des
enfants

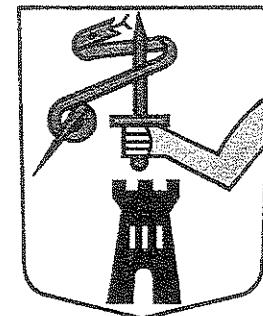
UNE FAMILLE

Descendants des Vérages, Romains, Burgondes, Francs ou autres Nantuates, qui pourrait l'affirmer aujourd'hui? Seuls les écrits restent, et sur la base de documents anciens, il est possible de situer la famille MICHELLOD (toutes descendances confondues) aux environs de l'an 1300 dans la région d'Orsières, vallée d'Entremont.

Au fil du temps, de démarche en démarche, famille par famille, je me suis retrouvé au début du XVIIe siècle. Quel voyage dans le temps...

Ce document n'est pas l'oeuvre d'un historien, mais le fruit de la passion du généalogiste amateur que je suis. Son unique prétention est de mieux faire connaître aux Michelod (descendants de Martin et d'Etienne) et à ceux

Armes de la famille
MICHELLOD



D'argent à un dextrochère de carnation mouvant du flanc senestre, tenant une épée de gueules autour de laquelle s'enlace un serpent de sinople, avec une tour crénelée de sable, ouverte du champ en pointe.

Armoiries figurant sur un portrait de 1826 dans la famille MICHELLOD au Sappey.

Ces armes font allusion au combat de St-Michel contre le Démon.

qui s'y intéressent, l'histoire de la famille à travers nos connaissances généalogiques. Ainsi, chaque personnage portant le patronyme MICHELLOD pourra prendre conscience de ses racines, de la culture familiale, et transmettre ensuite ce témoignage aux générations futures.

Nous avons la fierté d'appartenir à une famille non pas trop célèbre, mais dont certains membres se sont distingués par des actes ou des mérites particuliers. En hommage à leur mémoire, j'estime important de rappeler les liens qui nous unissent encore avec eux, avant que le temps ou l'éloignement n'en estompent le souvenir.

Je me suis efforcé d'être précis, mais, sur bien des points, je n'ai eu comme unique source que le souvenir de nos anciens.

Les pages ci-après relatent divers épisodes de la vie de nos ancêtres.

L'onomastique

MICHELLOD est un nom de famille dérivé du prénom MICHEL (L'Archange Michel), tout comme MICHELOUD ou MICHELET.

L'étymologie de ces trois patronymes est donc identique. Aucun document ne permet toutefois de tirer un trait d'union entre Hérensards, Nendards et Entremontants.

En patois, le nom MICHELLOD se décline différemment, que l'on se trouve au Sappay (Val de Bagnes) "Metsioud", ou à Orsières et aussi à Liddes (Val d'Entremont) "Metselloud".

L'origine des Michelod - ORSIERES

Originaire d'Orsières, la famille MICHELLOD se révèle au XIV^e siècle. Elle est parfois surnommée "Arlachy", ce qui nous laisse supposer un lien étroit avec le hameau des Arlaches situé dans le Val Ferret valaisan, qui s'appela en ses débuts "Chez-les-Arlachy" (D'après l'Armoirial valaisan 1945).

ORSIERES

Ainsi donc la commune d'Orsières constitue le berceau des ancêtres MICHELLOD. Depuis cette époque lointaine, la famille a toujours résidé dans la commune. Ils étaient très souvent terriens, parfois artisans. Leur principale ressource étant la terre, ils ont su exploiter et valoriser leurs biens, malgré une nature pas toujours complaisante. Ces gens simples, robustes et travailleurs ont traversé les siècles à la mesure de leurs moyens, afin de nous permettre de porter aujourd'hui leur nom; soyons en donc fiers et respectueux.

Aujourd'hui, il subsiste quelques familles MICHELLOD ressortissantes de la commune d'Orsières, notamment au Bioley, à Verlonne et à la Duay.

BAGNES

A Bagnes, une famille MICHELLOD, parente de la branche d'Orsières, est connue dès le XV^e siècle.

Est-ce le foehn printanier du Val Ferret qui poussa Martin MICHELLOD à prendre ses guenilles, quitter Orsières, passer le Mt-Brun par l'indivis de Mille et se rendre dans le Val de Bagnes. En fait, il s'y rendit plutôt pour unir sa destinée à Françoise MUEYS, de Villette, paisible village de la rive droite de la Dranse de Bagnes. Fut-il vraiment épris d'aventure pour ensuite installer son foyer sous le généreux soleil de Verbier-Village, plus précisément au quartier du Bry?

La famille fait souche, et, un siècle plus tard, des MICHELLOD sont également implantés à "La Crettaz", à Médières, ainsi que dans d'autres villages bagnards.

Au fil du temps, la famille s'installe sur tout le territoire de la grande commune et devient ressortissante de Bagnes.

Vers 1700, les archives citent une vingtaine de branches différentes de MICHELLOD à Bagnes.

Après 1900, les rameaux deviennent plus nombreux et à Bagnes la gent publique donne des surnoms aux différentes lignées afin de les différencier:

Les Michelod du Sappey
 Les Michelod de «litch» au Cotterg
 Les Michelod de Stanis à Verbier
 Les Michelod de Luc à Verbier
 Les Michelod dit «Tchudel» à Verbier.

A l'aube du XXIe siècle, il existe encore de nombreuses familles MICHELLOD dans presque tous les villages de la commune.

MARTIGNY-BOURG

En 1844, Etienne Joseph MICHELLOD (1819-1871) du Sappey, avocat et notaire, épouse Adèle CRETTON de Martigny-Bourg où ils s'établissent. La famille existe encore aujourd'hui au Bourg. Un rameau est parti d'abord à Morges, puis a émigré en France, à Besançon.

LIDDES

L'arrivée de la famille MICHELLOD chez les "Peca faves" est liée à un drame familial relativement courant à cette époque.

En effet, le 2 janvier 1883, Marie-Louise MICHELLOD, née CHAPPOT, de



*Jean-Michel Michelod
 (1756-1823)*

*Tableau peint par Felix Cortey
 vers 1800*

Il porte l'uniforme bleu à parements rouges du régiment de Courten, au service d'Espagne. Jean-Michel porte un cœur dans sa main gauche, qui indique la perte de parents proches.

Liddes, décède au Sappey, dans la maison familiale, d'une pneumonie deux jours après avoir mis au monde son huitième enfant, Marie Esther, qui, étant de faible constitution, décède à son tour. Les enfants de Jean Joseph MICHELLOD sont donc disséminés dans la parenté. Pierre Félicien MICHELLOD, 10 ans, est placé chez sa parenté maternelle (DARBELLAY) à Liddes. En 1899, fromager à Fully, il unit sa destinée à Marie Justine RODUIT de Fully. Le couple s'installe à Liddes, petite bourgade sur la route du Gd-St-Bernard.

En 1941, Charles Adolphe MICHELLOD est reçu bourgeois de Liddes ainsi que sa famille et ses descendants.

Aujourd'hui la famille est bien présente dans plusieurs villages de la commune de Liddes.

VALAIS

D'autres familles MICHELLOD sont citées en Valais. Elles sont issues des souches premières d'Orsières et de Bagnes.

En 1554, une famille MICHELLOD est citée à Chamoson. En 1571 le recensement y signale un André MICHELLOD. Le patronyme est toujours présent à Chamoson aujourd'hui.

Une famille est également citée à Leytron avant 1562. Cette branche proviendrait de Verbier. Nous trouvons encore aujourd'hui des MICHELLOD à Leytron et aux alentours.

De nos jours, de nombreuses familles MICHELLOD peuplent la plaine du Rhône ou certaines vallées latérales.

FRANCE

Quelques années après le décès de son épouse, Jean-Joseph MICHELLOD du Sappey, trouve du travail à Paris, comme croque-mort, de 1885 à 1887. Il travaille ensuite comme fromager dans un alpage de Haute-Savoie. En 1899, il émigre au Mont, non loin de Servoz, dans la Vallée de Chamonix, avec plusieurs de ses enfants. La famille fait souche à Servoz et des MICHELLOD résident encore aujourd'hui dans divers villages de la vallée de Chamonix, Cluses, Passy, Cheddes, Servoz, L'Abergement, Les Bossons, etc.

DANS LE MONDE

Jusqu'au XIXe siècle, la «géographie» des MICHELLOD se limite au Valais. La deuxième partie de ce siècle voit partir de nombreux Valaisans vers les Amériques ou ailleurs. Plus tard, l'expansion économique aidant, les MICHELLOD, comme tant d'autres concitoyens, quittent leurs origines pour d'autres banlieues, bravant l'inconnu.

A l'aube du troisième millénaire, l'implantation des MICHELLOD recoupe une dizaine de communes valaisannes. Elle est également marquée en Romandie et certainement Outre-Sarine.

La France, l'Amérique, le Brésil ou l'Argentine complètent l'implantation de la famille de par le monde. On peut également concevoir que d'autres continents portent sur leurs terres des MICHELLOD.

RETOUR AUX SOURCES

Partant d'Orsières vers 1450, les MICHELLOD sont ensuite devenus bagnards durant 400 ans, puis les "Peca faves" les adoptèrent vers 1899. En 1963, une branche provenant de Liddes s'installe à Orsières. Ainsi, cinq siècles plus tard, les MICHELLOD reviennent dans le berceau de leurs ancêtres.

Le patronyme MICHELLOD est aujourd'hui répandu d'Orsières à Sao Paulo, de Liddes à Chamonix, de Martigny à Chartres, de Bagnes à Buenos Aires, Los Angeles ... Mais les distances ne sont guère importantes du moment que l'esprit de famille se perpétue dans le temps et dans le monde entier.

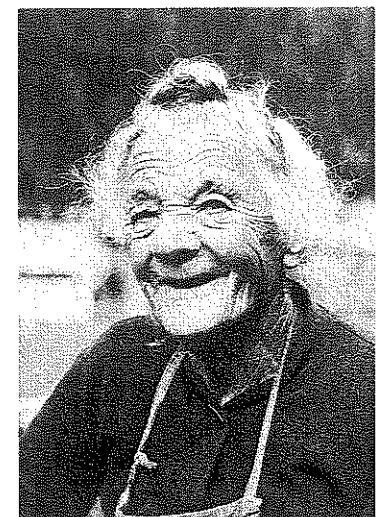
BIOGRAPHIES

La troisième partie de mes recherches contient un développement détaillé des branches et ramifications avec des chroniques famille par famille, une multitude d'illustrations, de documents anciens, d'anecdotes et de biographies. En voici quelques extraits.

Qui à Bagnes n'a pas entendu parler des célèbres frères MICHELLOD du Sappey? Anne TROILLET-BOVEN nous le rappelle de façon authentique dans son livre "Souvenirs et propos sur Bagnes" (1973), parlant du poète Charles et de ses frères:

«Charles, habile versificateur, appartenait à une famille singulière qui comptait un peintre de talent (Félix Cortey, le grand-père maternel) et de terribles fiers-à-bras qui mettaient tout leur orgueil dans leur force physique. Ce sont les champions à poigne de la bonne cause, fervents conservateurs, ils défendaient leur idéal politique à coups de poings et à coups de gueule....»

La malignité publique avait affublé chacun d'eux du surnom d'un animal:



Marie-Louise
Juglair-Michelod
vers 1945

Le Renard était le plus redoutable; Jean Joseph MICHELLOD 1843-1934 prit une part active aux événements politico-religieux de Champsec en 1868

Le Loup, Pierre Joseph MICHELLOD 1834-1916

Le Lynx, Charles Michel MICHELLOD 1851-1918

La Fouine, Maurice-Joseph MICHELLOD 1836-1902. Son petit-fils Albert 1909-1985 portait encore un surnom qui avait dévié de "Fouine" en "Belette". Il est enterré au cimetière de Saillon.

Le manuscrit du juge Gross constitue le seul document relatant les événements de Champsec en 1868. Anticlériaux, les Bessard voulaient apparemment faire accuser les Michelod, conservateurs, leurs ennemis héritaires. Le Renard affirma avoir été sur les lieux, s'être battu avec un des trois frères Bessard, mais ne pas être impliqué dans l'assassinat lui-même. En fait, il y eut une bagarre durant laquelle Michelod aurait asséné un coup de couteau dans la cuisse de Bessard.

La victime, Louis Deurin, a été frappée dans la nuit, dans une véritable mêlée - c'était bel et bien une rixe - et si le tribunal s'est obstiné à voir un assassinat, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a été influencé par des considérations politiques...

Un ancien du Sappey m'a répété que ses parents racontaient que l'ancêtre Michelod (Pierre-Joseph) était si agile et rapide qu'il pouvait suivre, à la course, les lièvres... Ce dernier avait pour devise: «Il ne faut jamais avoir peur de l'homme».

Je ne peux m'empêcher de tirer un parallèle significatif entre le "caractère MICHELLOD", parfaitement imaginé par nos ancêtres cités auparavant - petit, robuste, agile, rusé, l'oeil vif, la langue aiguisée, bagarreur - et le caractère de la vache d'Hérens, bien plantée sur ses courtes pattes, solide, maligne, l'oeil prompt, la corne afûtée, et batailleuse.

Pour le souligner, je citerai ce petit dicton régional: "le Bagnard, le renard et le Savoyard sont trois diables à confesser, mais il faut 2 renards et 3 Savoyards pour faire un Bagnard"...

Voilà donc quelques extraits de ce livre de plus de 300 pages qui recèle bien des trésors pour qui s'intéresse à l'histoire d'une famille et d'une région.



Les Arlaches, patrie des Michelod

Une famille de marguilliers: LES BERTHOLET DE SAILLON

Philippe Terrettaz

Autrefois à Saillon, la charge des cloches de l'église paroissiale et le soin de les faire sonner au moment opportun relevait du marguillier. Son rôle ne se cantonnait pas seulement à avertir les fidèles de l'imminence d'un office. Il réglait également la journée des villageois en ponctuant par des carillons les principales heures du jour à une époque où les montres étaient rares.

Le marguillier

L'automatisation étant inexistante, le marguillier, tel un pantin désarticulé, actionnait avec une dextérité déconcertante les cordes reliées aux quatre cloches que comptait le clocher de Saillon. Une corde dans chaque main et une corde à chaque pied lui permettaient de jouer un répertoire qui dépendait plus des limites imposées par les quatre notes «do-ré-mi-sol» que de l'agilité nécessaire pour maîtriser ce jeu de cordes.

A Saillon, le marguillier apparaît dans les documents à notre disposition, à la fin du XVIII^e siècle. Lors de la visite épiscopale de 1786, le curé précise en effet que le marguillier sonne pour les vêpres, pour le rosaire au moins le dimanche et le reste du temps pour l'angélus. Le peuple était toujours invité, au son des cloches, à accompagner le Saint Viatique lorsqu'il était apporté aux malades et lors des agonies.

Comme les autres fonctions communales, la charge de marguillier était mise à l'enchère et celui qui se montrait le moins «gourmand» obtenait le poste. Le salaire du marguillier était versé en nature, plus précisément en seigle. Par la suite, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, on versa un traitement en argent. En 1880, ce salaire se montait à Fr. 60.- par an.

On appelait aussi parfois cette fonction: «mareiller». En français, ce terme désignait un membre du conseil de fabrique. Aujourd'hui, on nomme ainsi une personne chargée de l'entretien d'une église. A Saillon, ce terme désignait uniquement la fonction de carillonneur.

Une dynastie de carillonneurs

Malgré cette mise au concours du poste, la fonction de marguillier était, à Saillon, en mains de la famille Bertholet en tout cas depuis le début du XIXe siècle. Cette famille donna à Saillon une véritable dynastie de carillonneurs.

Originaires d'Orsières, Léonard Bertholet et son frère Martin quittent Issert dans le Val Ferret pour s'établir à Saillon vers 1630. Tandis que la famille Bertholet s'éteint quelques années plus tard à Orsières, elle prospère au contraire à Saillon où elle est admise à la bourgeoisie en 1642. Elle devient très vite une famille en vue dans la vie sociale et politique du village. La famille existe encore aujourd'hui à Saillon où elle s'est particulièrement distinguée à travers les siècles dans l'artisanat et le commerce.

Dans le cadre de ces quelques lignes, c'est cependant leur activité de carillonneurs qui retiendra notre attention.

Les archives paroissiales et communales révèlent que dès les premières années du XIXe siècle et jusqu'en 1850, ce sont Jean-Barthélémy Bertholet père (1771-1849) et Jean-Barthélémy Bertholet fils (1806-1850) qui assument la charge de marguillier. Pour la période antérieure au XIXe siècle précédente, nous ne disposons pas de documents plus anciens, mais il est fort probable que cette charge ait également été entre les mains de la famille.

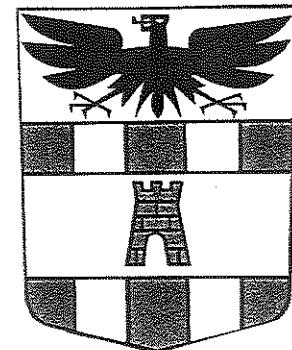
Au milieu du XIXe siècle, Maurice Bertholet (1834-1890) prend le relais et suit les traces de son père et de son grand-père après leur décès. Il transmet son savoir à son fils Alexandre (1857-1937) qui, jusque dans les années 1930, reprend le flambeau.

Une dernière génération, celle des enfants d'Alexandre, fait encore chanter les cloches de Saillon. En effet, Valentin Bertholet (1887-1947) succède à son père. Joseph (1883-1961), son frère, le seconde parfois. Ils jouent des cordes pour actionner le mécanisme des cloches et faire résonner les célèbres mélodies que les anciens du village pourraient encore fredonner...

La fin des marguilliers

Les cloches de Saillon ont chanté jusqu'au milieu de ce siècle. A la mort de Valentin, son fils qui s'est établi à Fully par mariage ne peut continuer l'activité de carillonneur. Son oncle Joseph tente tant bien que mal de perpétuer la tradition familiale mais, célibataire, il n'a pas de fils à qui confier le savoir ancestral. Ainsi, à une époque où l'on ne résiste pas aux plaisirs de la modernité, les marguilliers ont disparu et une minuterie a pris le relais. C'est agréable, car cela fonctionne tout seul, mais pour ceux qui ont connu le temps du marguillier et de sa poésie, rien n'est plus comme avant:

"On se plaint du son clair, des tintements acides et du branle qui tombe flasque et sans chair. C'est criard, ça fait vinaigre. C'est vert pas fourni. On regrette les quatre cloches. C'était gras et mûr. On prenait le temps pour le tintage. Maintenant c'est aigre et c'est pressé, ça se précipite avec seulement deux cloches. On sonne, on ne carillonne plus. C'est acariâtre et sans plaisir. (...) Un métier d'artiste, sans clavier, tout en cordes à mains et à pieds. Ca vibrait ça résonnait. On brodait des thèmes en finesse. Les cloches, c'est quelque chose de très fragile..."¹



Bertholet

De gueules à 2 pals d'argent, à une fasce d'or brochante, chargée d'une tour crénelée de gueules, maçonnée de sable ouverte du champ, au chef d'Empire: d'or à l'aigle de sable.

Une fois encore, une tradition a cédé devant le progrès technique. Dans certains villages du Valais, la tradition des carillonneurs a retrouvé une certaine vigueur et les cloches chantent à nouveau. Peut-être que Saillon saura aussi faire revivre les marguilliers. Avec la complicité des Bertholet?

1. Raymond Farquet, *Le Valais en pièces détachées, le patrimoine, Saillon*, Editions de l'Aire, Lausanne, 1985.

**FAMILLE BERTHOLET
DE SAILLON**
(En italique les marguilliers)



NOUVELLES ARMOIRIES NEUE WAPPEN

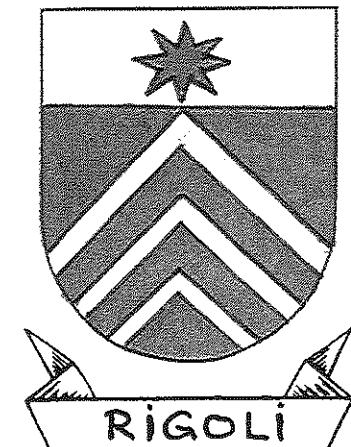
Bernard Truffer

RIGOLI

Famille italienne originaire de la Province de Novare, domiciliée depuis longtemps à Martigny-Ville.

Pierre-Arsène, fils de Georges et de Marie-Virginie née Arlettaz, né à Martigny-Ville, domicilié à Lausanne, jardinier, a été reçu bourgeois de Chalais le 7 juin 1942. Naturalisation valaisanne en session de novembre du Grand-Conseil, le 13.11.1942.

D'autres rameaux de cette famille ont été naturalisés valaisans :



Joseph Rigoli, de Castello, Val Traveglio, bourgeois de Bovernier, en session de novembre du Grand Conseil en 1882. Marcel Rigoli, d'Arto, Novare, bourgeois de Bovernier, en session de mai du Grand conseil en 1916.

Antoine Rigoli, d'Unchio, Novare, bourgeois de Monthey, en session de mai du Grand Conseil, en 1931.

Louis Rigoli, bourgeois de Monthey, en session de février du Grand Conseil, en 1936.

André et Hermann Rigoli, fils de Charles, bourgeois de Martigny-Ville, en session de novembre du Grand Conseil, en 1943.

Blasonnement : d'azur à trois chevrons d'argent, au chef cousu d'argent chargé d'une étoile à 8 rais de gueules. (Armoiries des Rigoli de Chalais).

Communication : Marcel Maurer, Armoiries-Familienwappen,

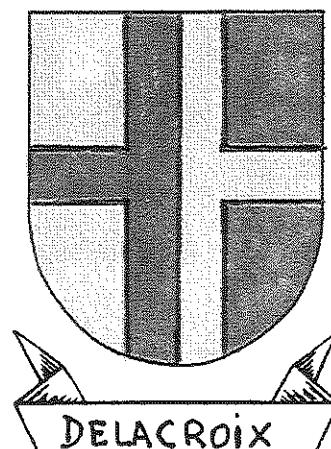
DELACROIX

Famille originaire de Savoie (Féternes, Perrignier, Villars-sur-Boëge, St-Paul) reçue communière à Collombey en 1797 sous le nom de Lacroix et naturalisée en session de novembre du Grand Conseil en 1817.

Jean-Fidelis, fils de Fidelis, né à Collombey, en 1880, est reçu bourgeois de Feschel le 9 avril 1899. Ses descendants portent les armoiries suivantes :

Blasonnement : Parti d'or et de gueules à la croix brochant de l'un en l'autre. Un autre rameau porte la croix d'azur.

Communication : Claude-Georges Brülhart, Studio d'art héraldique, Fribourg.

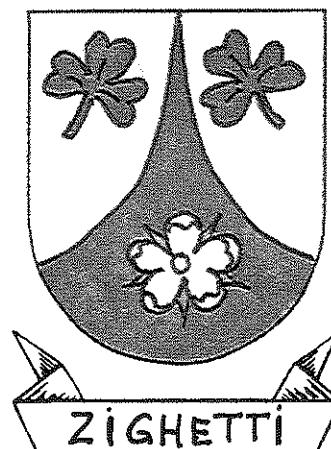


ZIGHETTI

Famille originaire de Milan reçue bourgeoise de Mex le 18 février 1940 en la personne de Alfredo, fils d'Emilio, né à Reiden (LU) et domicilié à Martigny-Ville, plombier puis contremaître d'usine. Naturalisation valaisanne en session de novembre du Grand Conseil le 25.11.1940.

Blasonnement : Chapé-ployé de gueules à la rose d'argent barbée de sinople, et d'argent à deux trèfles du premier.

Communication : Jean-Pierre Casolo, Centre d'art et de recherches héraldiques, Lausanne.



MOSONI

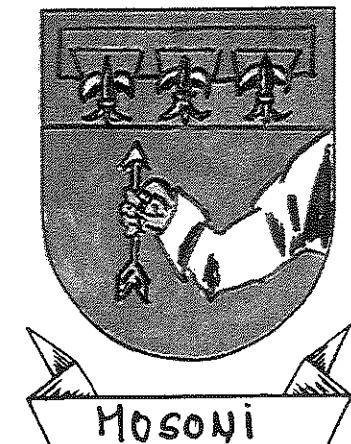
Famille originaire du Val Bognanco près de Domodossola (Prov. Novare).

Plusieurs familles de ce nom se sont établies en Suisse au courant des 19e et 20e siècles.

Jean de Dieu Mosoni, fils d'Antoine, né à Ayent et domicilié à St-Léonard a été reçu bourgeois de St-Léonard le 4 août 1946. Naturalisation valaisanne en session de mai du Grand Conseil le 14.05.1948.

Blasonnement : de gueules, au dextrochère armé d'argent, tenant dans la main de carnation une flèche d'or posée en pal ; avec le chef d'Anjou.

Communication de la famille d'après recherches faites par l'Istituto Araldico Coccia à Florence.



Rectificatif:

Dans le bulletin n° 7, les armoiries des familles présentées sous cette rubrique ont été mélangées.

Les blasonnements qui accompagnent chaque famille sont corrects mais les illustrations ne sont pas à leur place.

Les armoiries présentées sous la famille Jilg sont en fait celles de la famille Campo. Celles qui accompagnent le texte de la famille Campo sont celles de la famille Ganzer qui est illustrée par erreur par les armoiries de la famille Jilg.

Par contre les armoiries de la famille Buscaglia sont correctes.

LES VILLAGES VALAISANS ET LES NOMS DE LEURS HABITANTS

Philippe Terrettaz

A chacun son origine

On connaît l'attachement des Valaisans à leur village d'origine. Même quand ils ont quitté le pays depuis de nombreuses années, ils aiment revenir dans le village qui les a vu naître et auquel s'attachent des souvenirs d'enfance, des parents, des amis ou tout simplement l'impression d'être de ce coin de pays qui n'est pas comme les autres. L'attachement à un village se transmet parfois sur plusieurs générations. Dans certains cas, cet attachement à défaut d'être affectif est du moins administratif puisque le lieu d'origine figure sur tous les documents d'identité.

Les sobriquets

On aime en Valais appeler les gens de chaque village par leur nom propre. Un nom qui très souvent n'a rien à voir avec le nom du village. Dans le monde rural d'autrefois, le nom des habitants d'un lieu n'importait guère, car il ne leur «parlait» pas. Les Valaisans préféraient utiliser un sobriquet leur rappelant une caractéristique propre au village concerné.

Tous les villages du Valais ont ainsi un sobriquet qui leur a été donné par des voisins pas toujours bienveillants à leur égard. Le sobriquet prenait parfois tellement d'importance qu'il supplantait totalement le nom «normal» des gens d'un lieu. C'est ainsi que de nombreux villages valaisans ne possèdent pas de nom dérivé du nom du village lui-même pour qualifier ses habitants: le sobriquet fait foi.

Les gens de Troistorrents se nomment ainsi les *Chorgues*, ceux de Massongex les *Renaillois*, ceux de Vernayaz les *Planains*, ceux de Dorénaz les *Diablerains*.

Dans le Valais central, Isérables fournit l'exemple le plus célèbre: ses ressortissants sont connus sous le nom de *Bedjuis*. Dans le Val d'Hérens les *Bacounis* sont les habitants de Vex tandis que sur l'autre versant de la vallée, en dessus de Sion, les gens de Grimisuat sont des *Blecs*.

Il en est ainsi pour chaque localité du Valais¹.

1. Pour en savoir plus sur les sobriquets des villages valaisans voir:
Raphy RAPPAZ, *Les sobriquets des localités du Valais Romand*,
Fiorina et Burgener, Sion, 1976.

Entre règle générale et exceptions

Lors d'une discussion, un ami haut-valaisan me faisait part de sa difficulté à nommer les habitants du Valais romand par le nom qui qualifie le village dont il provient. Il est vrai qu'en langue allemande, on ne rencontre aucune difficulté puisqu'il suffit d'ajouter au nom du village le suffixe -er (qui vient de) et le tour est joué. Leuk donne par exemple Leuker, Brig Briger et Visp tout simplement Visper. La régularité est désarmante pour toutes les localités du Valais germanophone où la règle s'applique sans exception.

Il en va tout autrement pour le Valais romand: aucune règle générale, mais une suite d'exceptions. Pour qualifier les habitants des villages du Valais Romand, l'histoire offre plusieurs possibilités qui plongent dans un désarroi complet la personne qui aimerait tenter de trouver spontanément une réponse.

Dans le Valais central

La diffusion d'une terminaison semble s'apparenter à la région notamment dans le Valais central où la finale en *-ard (e)* jouit d'une grande utilisation. D'Evolène à Lens, de Mollens à Nendaz, on rencontre des Lensards, des Evolénards, des Mollensards et des Nendards, mais aussi des Grimenzards, des Chippillard, des Icognards, des Chermignonards, des Grônards, des Naxards, des Chalaisards, des Hérémensards et même des Salquenards dans la localité germanophone de Salgesch que l'on appelle en français Salquenen.

Les autres terminaisons en *-ard* cohabitent pourtant avec des exceptions comme les Ayentôts, les Léonardins, les Lucquerands, et les Sierrois soit quatre nouvelles terminaisons en *-ôt (e)*, *-in (e)*, *- and (e)* et *-ois (e)*. Cette dernière terminaison permet aux habitants de quelques villages des coteaux de Sierre de suivre l'exemple de la ville du soleil et de s'appeler les Miégeois ou les Venthônois.

A Sion, nous retrouvons cette terminaison en *-ois* que les gens de la capitale portent à la suite du nom antique de leur cité pour devenir le plus naturellement du monde des Séduinois.

Or, la région de Sion, pour faire preuve d'originalité, a encore déniché trois autres terminaisons nouvelles pour former les noms des habitants de certains villages.

Avec la terminaison en *-an (e)*, nous avons les Saviésans et les Contheysans, comme si, de chaque côté de la Morge, les ennemis héréditaires avaient voulu prouver, du temps des luttes entre Valais épiscopal et Valais savoyard, qu'avec cette terminaison en *-an*, ils étaient plus valaisans que leurs voisins.

A Arbaz et Bramois, on a pourtant préféré la terminaison en *-ien (ne)* (Arbazien et Bramoisien) tandis qu'à Champlan, pour faire plus original encore, on préfère être des Champlanaux!

Au coude du Rhône

Dans la région de Martigny, la terminaison en *-ain* semble avoir la plus grande diffusion à l'image de Martigny-Ville, pays des Martignerains.

Or, pour compliquer, les choses se corsent au féminin. Si à Martigny les dames sont des Martigneraines, comme à Fully elles sont des Fulleraines et à Charrat des Charrataines, en revanche à Saillon, Leytron, Ardon, Saxon, Salvan et Martigny-Combe, le féminin de *-ain* devient *-intze* pour donner Saillonintze, Saxonintze ou Comberintze!

A Martigny-Bourg, pour se démarquer des gens de Martigny-Ville (*-ain/aine*) et de Martigny-Combe (*-ain/intze*), on préfère se singulariser avec la terminaison en *-on (e)* qui donne des Bordillons.

Pour rassembler tous ces Martignerains, Bordillons ou Comberains, on appelle souvent aujourd'hui tous ces gens des Octoduriens (-iennes) en référence aux lettres d'antiquité d'Octodore-la-Romaine.

D'un monastère à l'autre

Dans l'Entremont, tout au long de la route du Saint-Bernard, le panachage a la cote puisque l'on a des Bovernions, des Sembranchards, des Vollégeards, des Levronins, des Bagnards, des Orsiérians, des Lidderains et des Bordillons à Bourg-St-Pierre.

De Martigny à Saint-Maurice, la variété fait toujours foi et, comme à Martigny-la-Romaine, qui compte deux appellations pour qualifier ses habitants, près de l'ancienne abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, les gens sont des Saintmauriards ou des Agaunois.

Dans le Bas-Valais

Dans la région de Monthey, nous retrouvons la panoplie des terminaisons relevées jusqu'ici puisque les gens de Monthey sont des Montheysans, ceux de Champéry des Champérolains, ceux de Vérossaz des Véroffiards, ceux de Vouvry des Vouvryens, ceux de Morgins des Morginois.

Bienheureux celui qui, dans ces conditions, peut établir une règle, surtout qu'à Collombey et au Bouveret, pour compliquer le tout, les gens font dans l'originalité et sont respectivement des Collomberous et des Boverous.

Jusqu'aux portes de la France à Saint-Gingolph, aucune règle n'a pu être dégagée.

C'est ainsi que dans le Valais Romand on utilise pas moins d'une quinzaine de suffixes possibles pour qualifier les gens de nos villages.

Alors? A Saint-Gingolph, les gens sont-ils des Gingol-ards? Des Gingol-ôts? Des Gingol-ands? Des Gingol-ins? Des Gingol-ois? Des Gingol-ans? Des Gingol-iens? Des Gingol-ans? Des Gingol-aux? Des Gingol-ains/aines? Des Gingol-ains/intzes? Des Gingol-ons ou des Gingol-ous? Rien de tout cela, ce sont des Gingol-ais! Alors que dans la francophonie cette terminaison en *-ais (e)* est certainement la plus répandue pour désigner les habitants d'un lieu, à Saint-Gingolph côté valaisan, elle constitue l'exception qui confirme la règle qui n'existe pas!

NOUVELLES DE L'INFORMATIQUE

Pierre-Alain Magnin

Suite à la journée informatique de Martigny en juin dernier voici quelques adresses sur Internet fort utiles.

Sites Internet concernant la généalogie

- * www.cyndislist.com/howto.htm
- * www.eye.ch/swissgen
- * <http://www.jamodat.dk/french/default.htm>
- * <http://www.world-adress.com/francetres/> en France
- * <http://www.karolus.org>
- * <http://www.geneanet.org>
- * <http://www.cdip.com>
- * <http://www.heredis.com>

Annuaires électroniques

- * <http://www.four11.com> USA
- * <http://www.bigfoot.com> USA
- * <http://www.swisscom.ch> Suisse

News:

- * soc.genealogy.french
- * fr.rec.genealogie (surtout le samedi soir)

QUE TROUVE-T-ON SUR INTERNET

Wolf Seelentag

<http://www.eye.ch/swissgen> présente actuellement l'offre la plus complète sur les «études généalogiques suisses sur INTERNET» (tel est son nom).

On y tente de coordonner les données de toute la Suisse et de les présenter en quatre langues (les langues nationales, plus l'anglais et dans un cas le rumantsch). Un si vaste projet ne peut s'accomplir que lorsque beaucoup de généalogistes y prennent part. Jusqu'à présent, la participation dans les différentes parties du pays, voire des régions linguistiques, a été très diverse. De ce fait, le niveau atteint actuellement par les différents cantons, respectivement les régions linguistiques, varie énormément.

Permettez-moi d'abord d'expliquer en bref les buts recherchés. Selon nos "statuts":

- Les informations généalogiques doivent être à disposition online ; les communications entre généalogistes doivent être améliorées en Suisse et dans le monde entier.

Pour atteindre ces objectifs,

- les pages Web doivent être produites avec des informations importantes;
- les possibilités de consulter des aides et renseignements doivent être organisées.

Tout cela doit résulter d'une base non commerciale;

- tous les apports des volontaires sont donc fournis gratuitement.
- A la rigueur, la publicité doit être autorisée pour le financement du projet, pour autant que la chose s'avère nécessaire pour la suite.

En dernier lieu, relevons encore que, jusqu'à présent, toutes les activités sur Internet ont été possibles grâce au travail bénévole des intéressés.

Comment le projet est-il établi ?

Après le choix de la langue, trois thèmes principaux sont à disposition:

- Informations générales sur toute la Suisse.
- Informations sur des cantons particuliers.
- Informations sur les associations.

Dans les informations de l'ensemble de la Suisse, figurent une introduction à la généalogie en général, une description des droits de citoyenneté suisse, ainsi qu'une courte histoire de la Suisse, un tableau des adresses de contact régionales, des indications de recherches des noms sur Internet et, à "gauche" sur pages annexes (bibliothèque nationale, Département fédéral des statistiques, "Revue suisse" pour Suisses à l'étranger, des cartes d'autres pages sur la généalogie). A cela s'ajoutent des services de renseignements, comme l'annuaire téléphonique, qui remporte beaucoup de succès, et le livre des noms de famille qui est en élaboration.

Les pages réservées aux cantons contiennent des informations géographiques et démographiques, par exemple les communes, les districts, le nombre d'habitants, l'histoire du canton, des renseignements sur des sociétés généalogiques et d'histoire, des adresses utiles, comme celle des archives cantonales. A gauche, parmi les informations non généalogiques figurent par exemple les listes des registres paroissiaux, les index de noms de collections généalogiques, des indications littéraires et les divers. Quand les données sont étendues, elles sont naturellement présentées sur plusieurs pages.

La mention des sociétés régionales a été volontairement simplifiée; seuls apparaissent le nom de la société et des indications sur le président comme on peut les trouver dans chaque bonne bibliothèque publique. Il y a en outre à "gauche", pour chaque canton, et pour autant que je sois bien informé, une adresse e-mail. Dans les sociétés qui possèdent déjà leurs propres pages, seule la liaison avec ces pages doit être établie. Pour les sociétés sans présence sur Internet, ces pages doivent être une invitation à entrer dans Internet à peu de frais, par exemple avec le programme des activités à remettre au soussigné (de préférence sur disquette). Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances en programmation HTML (langage Internet). Par cette voie, la société Saint-Gall-Appenzell a recruté en quelques mois trois nouveaux membres. Naturellement, les sociétés peuvent créer des présentations plus étoffées, tout en étant conscientes que les sponsors limitent dans une certaine mesure la place dans cette offre gratuite.

Après présentation à toute l'association, on peut se poser la question suivante: pourquoi un chercheur individuel participerait-il au projet? A première

vue, ce n'est qu'une corvée. Pourquoi ne pourrait-on pas simplement prendre connaissance des offres existantes au lieu de se donner de la peine soi-même? Il est vrai que le système ne fonctionne pas sans une certaine prédisposition à l'aide mutuelle. Or, ce don est très diversement réparti parmi les généalogistes. La personne appréciant la convivialité y gagne encore la joie du contact avec d'autres personnes qui s'adonnent au même hobby, spécialement dans les parties du monde avec lesquelles il est difficile, voire improbable, d'établir des contacts. Un jour, on lancera certainement soi-même des appels à l'aide et l'on obtiendra certainement du secours, mais cela ne devrait pas être la motivation à court terme. Plus d'un craindra aussi un «déluge» de demandes, mais, par une attitude personnelle appropriée, le problème se règle très facilement.

N'oublions pas que plus il y a de gens qui se partagent des tâches, moins il y a de perte de temps. Alors, regardez et étudiez la chose et, si elle vous tente, adressez-vous à moi pour de plus amples informations.

Wolf Seelentag <wolf@swissmail.com>

WAS FINDET MAN AUF INTERNET ?

Wolf Seelentag

<http://www.eye.ch/swissgen>

stellt sicher das derzeit umfassendste Angebot zur
"Schweizer Familienforschung auf dem Internet"
(so der Name des Projekts) dar.

Es wird versucht, Angaben zur ganzen Schweiz zu koordinieren und in 4 Sprachen (den Landessprachen plus Englisch, in einem Fall auch Rumantsch) darzustellen. Ein so umfassendes Projekt kann nur fertiggestellt werden, wenn viele Familienforscher

sich beteiligen: bisher ist die Teilnahme in den verschiedenen Landesteilen bzw. Sprachregionen sehr unterschiedlich - demzufolge ist auch der bisher erreichte Stand in verschiedenen Kantonen bzw. bei den einzelnen Sprachversionen sehr unterschiedlich.

Doch lassen Sie mich zuerst die Ziele kurz erläutern. Laut unserer "Satzung" sollen:

- genealogische Informationen online zur Verfügung gestellt
- sowie die Kommunikation zwischen Familienforschern verbessert werden - innerhalb der Schweiz wie weltweit.

Zum Erreichen dieser Ziele sollen:

- Web-Seiten mit relevanten Informationen erstellt sowie
- Hilfs- und Auskunftsmöglichkeiten organisiert werden.

Das alles soll auf nicht-kommerzieller Basis erfolgen, also

- alle Beiträge von Freiwilligen unbezahlt eingebbracht werden;
- Werbung soll allenfalls zur Finanzierung des Projektes erlaubt sein, sofern sich das später als notwendig herausstellen sollte.

Zum letzten Punkt ist zu sagen, dass alle bisherigen Aktivitäten von freundlichen Internet-Service-Providern kostenlos ermöglicht wurden!

Wie ist das Projekt aufgebaut? Nach der Sprachwahl stehen drei Hauptthemen zur Auswahl:

1. Generelle Informationen zur ganzen Schweiz
2. Informationen zu einzelnen Kantonen
3. Informationen zu Vereinigungen

Die Informationen zu Kantonen bzw. Vereinigungen sind parallel organisiert, um der Situation Rechnung zu tragen, dass einerseits manche Vereinigung für mehrere

Kantone "zuständig" sind - auf der anderen Seite manche Kantone keine eigene Vereinigung haben - Forscher sich je nach Kantonsteil deswegen verschiedenen Nachbar-Vereinigungen anschliessen werden.

Zu den gesamtschweizerischen Informationen gehören z.B. eine Einführung in die Familienforschung überhaupt, eine Beschreibung des Schweizer Bürgerrechts sowie eine kurze Schweizer Geschichte, eine Zusammenstellung regionaler Kontaktadressen, Hinweise zur Namenssuche auf dem Internet und "Links" zu fremden Seiten (Landesbibliothek, Bundesamt für Statistik, "Schweizer Revue" für Auslandschweizer, Karten, andere Seiten zur Familienforschung usw.); hierzu gehören auch Auskunftsdiene wie Telefonbuch (läuft erfolgreich) und Familiennamenbuch (im Aufbau).

Die Kants Seiten enthalten geographische und demographische Informationen (z.B. Gemeinden und Bezirke, Einwohnerzahlen), die Kantonsgeschichte, Hinweise auf genealogische und historische Vereine, nützliche Adressen (z.B. Staatsarchive). Links zu nicht-genealogischen Informationen (z.B. Liste der Kirchenbücher, Namensindex genealogischer Sammlungen), Literaturangaben sowie Verschiedenes. Bei umfangreichen Daten werden diese natürlich auf mehrere Seiten aufgeteilt und "gelinkt".

Die Vereinsstellen sind ganz bewusst sehr einfach gehalten - gerade einmal der Name der Vereinigung und Angaben zum Präsidenten, wie sie in jeder besseren öffentlichen Bibliothek nachgesehen werden können; dazu die Links zu dem/den entsprechenden Kanton(en) und sofern mir bekannt - eine e-mail-Adresse. Wo Vereinigungen schon eigene Seiten haben, soll hier ja nur die Verbindung zu diesen Seiten hergestellt werden. Für Vereine ohne eigene Internet-Präsenz sollen diese Seiten eine Einladung darstellen, mit wenig Aufwand ins Internet zu gelangen, z.B. mit dem Veranstaltungsprogramm, das dem Schreibenden (vorzugsweise auf Diskette) zugestellt werden kann: dazu sind keinerlei Kenntnisse in HTML-Programmierung (das ist die "Internet-Sprache") notwendig! Die Vereinigung St. Gallen-Appenzell hat auf diesem Weg innerhalb weniger Monate

3 neue Mitglieder gewonnen. Natürlich ist jeder Vereinigung freigestellt, aufwendigere Präsentationen zu gestalten, wobei seitens der Sponsoren natürlich eine gewisse Speicherplatzbeschränkung für dieses kostenlose Angebot besteht.

Nach diesem Angebot an die Vereinigung stellt sich die Frage: warum sollte auch ein einzelner Forscher sich an diesem Projekt beteiligen ?

- Es bringt auf den ersten Blick ja nur Fronarbeit.
- Warum sollte man dann nicht einfach existierende Angebote wahrnehmen, anstatt sich selber Mühe zu geben ?

Es stimmt, ganz ohne ein gewisses Mass an angeborener Hilfsbereitschaft geht es nicht - und die ist auch unter Familienforschern sehr unterschiedlich ausgeprägt. Dazu kommt - zumindest für einen kommunikationsfreudigen Menschen die Freude am Kontakt mit anderen Leuten, die dem gleichen Hobby frönen - insbesondere in Teilen der Welt, mit denen man sonst kaum Kontakte pflegen könnte - also z.B. mit Nachkommen von Schweizer Auswanderern.

Im Laufe der Zeit wird man sicher auch selbst einmal Hilfe gebrauchen können und dann bereitwillig bekommen, aber das sollte nicht die kurzfristige Motivation sein. Mancher wird vielleicht auch Angst vor einer Flut von Anfragen haben, aber das lässt sich durch das eigene Verhalten sehr einfach steuern.

Ansonsten gilt die Binsenweisheit : je mehr die Leute sich die Aufgaben teilen, desto weniger Zeitaufwand für den Einzelnen !

Also - schauen Sie doch einfach einmal vorbei ; und wenn Sie Lust verspüren, fragen Sie mich nach weiteren Details :

Wolf Seelentag<wolf@swissmail.com>

DIE EINBÜRGERUNG DER HEIMATLOSEN IM KANTON WALLIS (1850-1880)

Patrick Willisch

Das Bundesgesetz über die Heimatlosigkeit vo 1850 verpflichtete die Schweizer Kantone zur Einbürgerung der Heimatlosen. Das Wallis vollzog die Einbürgerung seiner Heimatlosen als letzter Schweizer Kanton. Das kantonale Gesetz über die Heimatlosigkeit trat erst 1870 in Kraft. Insgesamt wurden über 5100 Personen eingebürgert. Erst 1878 war der Einbürgerungsprozess der Heimatlosen abgeschlossen.

Im vorliegenden Artikel¹ werden folgende Aspekte behandelt:

- I. Was sind Heimatlose?
- II. Welches sind die Ursachen der Heimatlosigkeit?
- III. Welche Widerstände gab es bei den Einbürgerungen?
- IV. Namenliste der eingebürgerten ewigen Einwohner und Tolerierten im Oberwallis

1. Im Rahmen einer laufenden Dissertation bei Prof. Urs Altermatt (Universität Freiburg) beschäftigt sich der Verfasser mit rechtlichen, politischen, sozial- und wirtschaftsgeschichtlichen Aspekten der Heimatlosenfrage im Kanton Wallis (1850-1880). Der erste Teil der Studie beschreibt den langwierigen rechtlichen Emanzipationsprozess der sesshaften Heimatlosen (überwiegend ewige Einwohner und Uneheliche) und die zahlreichen Widerstände, welche die Einbürgerung von über 5100 Personen im Kanton Wallis auslöste. - Im zweiten Teil werden neben anderen Indikatoren Herkunft und Berufe der Heimatlosen mit quantitativen Methoden untersucht. Fallstudien einzelner Heimatlosenfamilien über einen längeren Zeitraum schliessen die Untersuchung ab. Da die aufwendige Identifikation der Heimatlosen anhand von Burgerlisten der Gemeinden und Volkszählungen noch nicht abgeschlossen ist, sind die quantitativen Ergebnisse provisorischer Natur. Auf genauere Zahlen für den ganzen Kanton muss vorläufig noch verzichtet werden. - In diesem Artikel werden einige Ergebnisse der Studie (1. Teil) präsentiert.

I. Was sind Heimatlose?

Unter Heimatlosen versteht man Personen, die "einen mangelhaften oder fehlenden bürgerrechtlichen Status"² aufweisen. Ihnen fehlte das kantonale Bürgerrecht oder das Burgerrecht in einer Gemeinde, oder auch beides. Die Heimatlosen im Wallis verfügten durchwegs über kein Burgerrecht. Zudem war für das Schweizer Staatsbürgerrecht - wie heute - ein Bürgerrecht in einer Gemeinde erforderlich. Die Heimatlosen gehörten also rechtlich keinem Staat an. Viele Heimatlose, die aus dem Ausland stammten, wurden von ihren Herkunftsländern nicht mehr als Staatsangehörige anerkannt.

Im Wallis gab es folgende verschiedene Kategorien von Heimatlosen:

a) Ewige Einwohner

Hier handelt es sich grösstenteils um Immigranten aus den Nachbarländern oder andern Kantonen, die im Wallis das ewige Wohnrecht besassen. Sie lebten oft seit mehreren Generationen im Wallis. Da sie sich nicht um die Bestätigung ihrer ursprünglichen Nationalität kümmerten, verloren sie ihre Bürgerrechte im Herkunftsland. Sie wurden jedoch in der Walliser Gesetzgebung als Walliser bezeichnet und erhielten 1852/53 das Wahlrecht auf kantonaler Ebene. 1840 verbot der Grosse Rat den Gemeinden, künftig noch ewige Einwohner aufzunehmen. Oft heirateten die ewigen Einwohner Walliserinnen, die dadurch ebenfalls zu ewigen Einwohnern wurden und mit ihren Familien deren Zahl erhöhten. Der Staatsrat versuchte die ewigen Einwohner zur Einbürgerung in den Kanton zu bewegen. Deshalb reduzierte er während einer bestimmten Frist den Betrag für den Einkauf ins kantonale Bürgerrecht. Diesen Aktionen war nur ein geringer Erfolg beschieden, weil die Einkaufssumme ins Burgerrecht von den Burgergemeinden bewusst sehr hoch angesetzt wurde und wohl auch viele ewige Einwohner mit ihrem bürgerrechtlichen Status zufrieden waren.

2. Vgl. Thomas Meier/Rolf Wolfensberger, "Eine Heimat und doch keine". Heimatlose und Nicht-Sesshafte in der Schweiz (16.-19. Jahrhundert), Zürich 1998, 33.

Häufig wurden alteingesessene Walliser Familien als ewige Einwohner bezeichnet. Wie ist dies möglich? Ein Unehelicher, der eine Familie gründete, übertrug seiner Frau und seinen legitimen Kindern seinen minderberechtigten Rechtsstatus. Seine Frau und Kinder zählten zur Kategorie der ewigen Einwohner. Die ewigen Einwohner waren bei den Masseneinbürgerungen von 1870 die grösste Gruppe.

b) Tolerierte

In den Quellen spricht man oft von eigentlichen Heimatlosen. Da es sich fast ausschliesslich um eine sesshafte Bevölkerung handelt, verwenden wir hier den Begriff "Tolerierte".

Unter Tolerierten verstand man Leute, die von einer Gemeinde für eine gewisse Zeit auf ihrem Territorium geduldet wurden. Sie konnten im Gegensatz zu den ewigen Einwohnern jederzeit ausgewiesen werden. Die Walliser Gesetzgebung bemühte sich im 19. Jh. darum, möglichst viele Tolerierte zu ewigen Einwohnern zu machen. Die Gemeinde, in der sie sich am längsten aufgehalten hatten, war verpflichtet, die Tolerierten als ewige Einwohner aufzunehmen. Im Verlaufe des 19. Jh.s werden die Unterschiede zwischen den beiden Kategorien immer kleiner und verschwanden fast gänzlich. Im kantonalen Heimatlosengesetz von 1870 unterschied der "Grosse Rat" zwischen "eigentlichen Heimatlosen" und ewigen Einwohnern. Beim Vollzug des kantonalen Heimatlosengesetzes ab 1871 spielen sie eine geringe Rolle. Oft erfolgte die Einteilung in "ewige Einwohner" und "Tolerierte" beim Vollzug des kantonalen Heimatlosengesetzes willkürlich.

Im 18. Jh. bekam der Immigrant oft zuerst den Status des Tolerierten und wurde dann mit der Zeit ewiger Einwohner. Vermögende Personen oder solche, die für die Gemeinschaft nützliche Berufe ausübten, wurden beispielsweise in Sitten schneller als "ewige Einwohner" oder direkt als solche aufgenommen.³

3. Vgl. Janine Fayard Duchêne, Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII^e siècle, Sitten 1994, 71-102.

Die nichtsesshaften Heimatlosen sind im Wallis äusserst selten. Es gab nur sehr wenige Fahrende, welche im Wallis eingebürgert wurden. Sie wurden vom Staatsrat 1878 auf verschiedene Gemeinden verteilt und dann eingebürgert. Oft gab es wegen der Einbürgerung von nichtsesshaften Heimatlosen Prozesse zwischen den Kantonen. Ueber die Kantonzugehörigkeit der Heimatlosen entschied der Bundesrat als letzte Instanz.

c) **Uneheliche Kinder**

Die unehelichen Kinder besassen im Wallis bis 1870 kein Burgerrecht und waren erbrechtlich stark benachteiligt. Sie waren zwar Angehörige der Gemeinde ihrer Mutter oder des Vaters, falls dieser bekannt war, genossen aber keine Burgerrechte. Die Diskriminierung der Unehelichen lässt sich auch im Kanton Neuenburg beobachten, wo die Unehelichen ebenfalls zu den Heimatlosen gehörten.

d) **Findelkinder**

Der Staat kam für Kost und Logis der Findelkinder auf. Sie wurden von Familien in Pension genommen.

II. Welches sind die Ursachen der Heimatlosigkeit?

Wir beschränken uns hier auf die wichtigsten Ursachen von Heimatlosigkeit.⁴

a) Verlust der Burgerrechte

Das Burgerrecht im Wallis war an den dauernden Besitz von liegenden Gütern gebunden. Sowohl ortsansässige wie auch ortsabwesende Burger mussten über ein Minimum an Immobilien verfügen. Der Burger, welcher seine Güter

4. Vgl. dazu Meier/Wolfensberger, 33-95.

verkaufte und das Minimum an Gütern unterschritt, verlor das Burgerrecht. Wer sich nicht an die Satzungen der Bürgerschaft hielt, die Gemeinwerkspflicht nicht erfüllte, Fremde in sein Haus aufnahm, sein Haus an Fremde verkaufte oder Holzfrevel beging, wegen einer Straftat verurteilt oder des Landes verwiesen wurde, konnte ebenfalls mit dem Verlust des Burgerrechtes bestraft werden.⁵

b) Nicherneuerung von Bürgerrechten

Viele Immigranten gingen ihrer Bürgerrechte im Heimatland oder Heimatkanton verlustig, weil sie es versäumten, ihre Bürgerrechte zu erneuern oder bestätigen zu lassen. Oft anerkannten ausländische Staaten oder schweizerische Gemeinden ihre Bürger nicht mehr an, indem sie vorgaben, dass keine Akten über die betreffenden Personen existierten. Für den Bundesrat war es schwierig, bei den Herkunftsländern der Heimatlosen zu intervenieren, zumal viele Heimatlose keine Papiere besassen. Es lag auch nicht im Interesse der ewigen Einwohner, als Staatsangehörige ihres Herkunftslandes anerkannt zu werden. Die meisten der ewigen Einwohner wurden im Wallis geboren und gehörten zur zweiten und dritten Generation, welche die Heimat ihrer Vorfahren nur mehr vom Hörensagen kannte.

c) Heiraten

Durch Heirat verloren viele Walliserinnen ihr Burgerrecht und übernahmen den heimatrechtlichen Status ihres Ehegatten.

d) Vom Staat nicht erlaubte Ehen

Viele Kantone entzogen ihren Angehörigen wegen nicht genehmigter Heiraten das Bürgerrecht.⁶

Für Personen, die infolge ihrer unerlaubten Verheiratung im Wallis

5. Vgl. dazu Thomas Julen, Das Burgerrecht im Oberwallis, Zermatt 1978, 65-81

6. Vgl. Meier/Wolfensberger, 39-68.

heimatlos wurden, kam der Staat auf. Er konnte jedoch gegen die Leute rekurrieren, die zur Eheschliessung beigetragen hatten.

Bis 1848 waren Mischehen im Wallis grundsätzlich verboten. Das Gesetz vom 23. Dezember 1837 drückte dies klar aus: "Heiraten von Wallisern oder Walliserinnen mit Personen, die sich nicht zur katholischen Religion bekennen, sind und bleiben immer in und ausser dem Kanton verboten." Walliser Kantonsbürgern, die gegen das Verbot verstießen, wurde während 20 Jahren die politischen Rechte und der Burgernutzen entzogen. Walliserinnen bezahlten 200 bis 400 Franken Strafe in die Armenkasse ihrer Gemeinde. Kantonsbürger, die sich ohne Erlaubnis der Walliser Regierung im Ausland oder in anderen Schweizer Kantonen verheirateten, verloren während 7 Jahren nach ihrer Rückkehr die politischen Rechte und den Burgernutzen. Die Walliserinnen wurden für dasselbe Vergehen mit 150 Franken Busse bestraft. Das Geld floss in die Armenkasse ihrer Gemeinde.

Ewige Einwohner(innen), die sich ausserhalb des Kantons ohne Erlaubnis verheirateten, konnten in ihr Ursprungsland zurückgewiesen werden, falls sie dort noch heimatberechtigt waren. Ansonsten verfielen sie einer Busse von 100 bis 300 Franken, die der Armenkasse ihrer Gemeinde zufloss, oder wurden bei Zahlungsunfähigkeit während 15-30 Tagen in Haft genommen. Bei einer Mischehe drohte ebenfalls die Ausweisung beziehungsweise eine Busse von 500 Franken.⁷

e) Fremde Dienste

Das Dekret über die Anwerbung vom 6. Juni 1827⁸ verbot es, ausländische Staatsbürger für Walliser Regimenter im Solldienst zu rekrutieren. Liessen sich die ausländischen Söldner gegen den Willen ihrer Regierung in Schweizer Regimentern anwerben, verloren sie ihre Heimatrechte. Viele dieser Söldner reisten nach Abschluss ihres Dienstes mit Austrittschriften ihres Regiments versehen als Heimatlose in die Schweiz ein.⁹

7. Sammlung der Gesetze des Kantons Wallis, Bd.5, 542-546.

8. Ebd., 37f.

9. Vgl. Meier/Wolfensberger, 83-87.

III. Welche Widerstände gab es bei den Einbürgerungen?

Der Kanton Wallis vollzog die Einbürgerung der Heimatlosen als letzter Schweizer Kanton. Warum liessen sich Kanton und Burgergemeinden so viel Zeit bei der Einbürgerung der Heimatlosen?

Bis 1868 beharrte die Walliser Regierung stur auf dem Standpunkt, dass im Wallis die Heimatlosenfrage bis auf wenige Fälle gelöst sei. Erst als sich der Bundesrat unnachgiebig zeigte, machte man sich an die Arbeit. Der Staatsrat fürchtete sich zweifellos vor der Opposition in den Gemeinden. Um den Widerstand der Burgergemeinden zu brechen, schlug Staatsrat Antoine de Riedmatten vor, dass die Gemeinden ihren Heimatlosen ein Burgerrecht in einer anderen Gemeinde kaufen dürften. Er wollte damit die Teilung der Burgergüter verhindern. In enger Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Justiz- und Polizeidepartement arbeitete der Staatsrat einen Entwurf für ein kantonales Heimatlosengesetz aus. In der zweiten Lesung 1869 höhle der Grosse Rat den guten Gesetzesentwurf aus und verabschiedete ein völlig ungenügendes kantonales Heimatlosengesetz. Es enthielt nur mehr ein Wohnrecht für die Heimatlosen. Der Staatsrat liess sich vom Grossrat beeinflussen und vollzog in dieser Debatte eine Kehrtwende und argumentierte jetzt wieder wie vor 1868. Obwohl der Staatsrat das Gesetz mit fadenscheinigen Argumenten gegenüber dem Bundesrat verteidigte, musste er es für ungültig erklären und vom Grossrat ein neues Heimatlosengesetz verabschieden lassen. Das zweite Heimatlosengesetz von 1870 liess der Staatsrat jedoch erst im Dezember statt im Juni in Kraft treten. So konnte noch vor der Einbürgerung der Heimatlosen ein neues Bürgerschaftsgesetz entstehen. Das Interesse des Walliser Staatsrats an der Regelung der Heimatlosenfrage war gering. Die Modernisierung des Wallis stand im Vordergrund: die Gründung der Walliser Kantonalbank (1856), der Bau einer Eisenbahnlinie in der Rhoneebene (1868 beendet), der Ausbau der beiden wichtigsten Pässe Simplon und St. Bernhard, die Rhonekorrektion und Entsumpfung der Talebene. Die Einbürgerung einer seit langem integrierten Bevölkerungsgruppe besass für die Regierung keine Dringlichkeit. Es gibt kaum einen Rapport über den Stand der Einbürgerungen, der nicht mit grosser Verspätung in Bern eintraf. Zudem gab es zwischen 1869 und 1876 nicht weniger als fünf verschiedene Staatsräte, die das Departement des Inneren leiteten, welches für die Einbürgerungen zuständig war.

In diese Zeit fällt der Zusammenbruch der Walliser Kantonalbank (1870), der eine politische Krise auslöste und bis Mai 1871 zur Demission aller Staatsräte führte. Der Konkurs der Kantonalbank veranschaulichte die wirtschaftspolitische Inkompétence des Staatsrats unter der Führung von Alexis Allet.

1872 kam ein weiterer Skandal ans Licht: der Heimatlosenhandel zwischen den Unterwalliser Gemeinden Port-Valais, Vouvry, Vionnaz, Monthey, Evionnaz, Martinach, St-Maurice und Massongex und den Oberwalliser Gemeinden Hohtenn, Martisberg und Fieschertal. Die Gemeinde Martisberg bürgerte gegen Entgelt Heimatlose aus St-Maurice und Vouvry ein, verweigerte ihnen jedoch den Heimatschein. Denselben Vorbehalt machte Fieschertal in seinen Verträgen mit Evionnaz, Massongex, Martinach und Monthey. Durch eine Beschwerde der ewigen Einwohner von St-Maurice an die schweizerische Bundesversammlung wurde der Betrug aufgedeckt. Am Heimatlosenhandel trug der Staatsrat eine nicht geringe Mitschuld. Staatsrat de Riedmatten hielt die Vorbehalte im Bürgerprotokoll von Martisberg für legal. Staatsratspräsident Ribordy, des Deutschen nicht mächtig, unterschrieb es sogar. Bundesrat Joseph Martin Knüsel, Vorsteher des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartementes, übte scharfe Kritik am Staatsrat. Den Vertrag von Martisberg mit St-Maurice und Vouvry bezeichnete er gar als "Schwindel". Der Staatsrat musste eingestehen, dass das Bundesgesetz über die Einbürgerung der Heimatlosen im Wallis nicht verstanden werde, verwahrte sich aber gegen die Schärfe des bundesrätlichen Schreibens. Der Bundesrat verpflichtete das Wallis, sämtliche illegalen Einbürgerungen rückgängig zu machen, und die Bundesversammlung verbot Einbürgerungen von ewigen Einwohnern ausserhalb ihrer Wohngemeinde ohne deren ausdrückliches Einverständnis.

In den Gemeinden löste die Einbürgerung der Heimatlosen angesichts der beschränkten natürlichen Ressourcen Existenzängste aus. Die Existenzangst war der wichtigste Grund für den Widerstand der Burgergemeinden gegen das Heimatlosengesetz. Viele Burgergemeinden liessen sich bei der Ausstellung der Burgerdiplome viel Zeit - auch eine Form des Widerstands.

Einigen Gemeinden (Nendaz, Leuk-Stadt, Vionnaz und Saxon) erlaubte der Staatsrat die Aufteilung ihrer Burgergüter¹⁰ vor dem Vollzug des

Heimatlosengesetzes.

Der Grossteil der Heimatlosen wurde in den Jahren 1871 und 1872 eingebürgert. Mit der Einbürgerung der letzten Heimatlosen im Jahre 1878 war die Heimatlosenfrage nun auch im Wallis - 28 Jahre nach dem Erlass des eidgenössischen Gesetzes - gelöst.

IV. Namenliste der eingebürgerten Oberwalliser Heimatlosenfamilien

(Une liste des familles bas-valaisannes paraîtra dans le bulletin prochain, avec la traduction française de l'article ci-dessus.)

a) Ewige Einwohner

Familienname	Burgergemeinde	Herkunftsland	Herkunftsregion	Herkunftsort
Albrecht	Turtmann			
Albrecht	Lalden			
Ambord	Grengiols			
Ambuel	Leuk	Italien	Ossola	Pomatt
Amoos	Turtmann			
Andergam	Staldenried			
Atzger	Visp			
Bammatter	Naters			
Barel	Glis			
Baumgartner	Naters	Deutschland	Baden-Württ.	Rozel
Bayard	Unterems			
Bertoliotti	Stalden			
Bieri	St. Niklaus	Schweiz	Luzern	Schüpfheim
Bischof	Salgesch	Deutschland	Sachsen	Rabonusberg
Bissig	Leuk	Schweiz	Uri	Altendorf
Blatter	Glis			
Bohnet	Oberwald	Deutschland	Baden-Württ.	Wittenswyer
Bortis	Fieschertal			
Bovet	Leuk			
Bovier	Leuk	Frankreich	Savoyen	Magland
Breiteler	Visp	Schweiz	Thurgau	Basadingen
Brunnenmayer	Visp			
Brunold	Steg			
Brunold	Leuk			
Bucher	Grengiols			
Cathrein	Glis	Oesterreich	Tirol	Füss

10. Dies betraf jedoch nur einen vom Staatsrat genau festgelegten Teil der Burgergüter.

Christig	Birigisch	Schweiz	Uri	
Concina	Brig	Italien		Venedig
Coral	Blatten	Frankreich	Savoyen	
De Courten	Geschinen			
Dörig	Mörel	Schweiz	Schwyz	
Domig	Visp	Oesterreich	Vorarlberg	Bions
Estermann	Mund			
Faess	Brig	Deutschland	Baden-Württ.	Herbolzheim
Fallert	Naters	Deutschland	Baden-Württ.	Saxbach
Fanroth	Leuk	Schweiz	Bern	Reichenbach
Feller	Brig	Oesterreich	Tirol	St. Johann
Fien	Filet	Schweiz	Bern	Frutigen
Frankini	Glurigen	Schweiz	Graubünden	Val Galanta
Fridly	Leuk	Schweiz	Luzern	Entlebuch
Furger	Visp			
Furrer	Staldenried			
Gandner	Mund			
Gebhard	Visp	Oesterreich	Tirol	Fliesz
Gemmet	Termen			
Gentinetta	Visp	Italien	Ossola	
Gischig	Eggerberg			
Gehrig	Fiesch	Schweiz	Nidwalden	
Guglielminetti	Bürchen	Italien	Ossola	Domodossola
Gy	Leukerbad			
Häflinger	Gampel			
Hagnauer	Turtmann	Schweiz	Zug	Cham
Hassler	Ritzingen			
Hildpert	Baltschieder			
Holzer	Eggerberg			
Huber	Brig	Deutschland	Baden-Württ.	
Imahorn	Geschinen			
Imfeld	Ulrichen			
Imhof	Goppisberg			
Imhof	Betten			
Imwinkelried	Ulrichen			
Juvant	Unterbäch	Oesterreich		
Kammerzinn	Leuk	Schweiz	Luzern	Gersau
Kammerzinn	Varen	Schweiz	Unterwalden	Weesen
Kaufmann	Leuk			
Krampfort	Unterbäch	Frankreich	Oberelsass	
Kunzli	Lalden	Oesterreich	Vorarlberg	Bartholomaeberg
Lehner	Leukerbad			
Loetscher	Oberems	Schweiz	Luzern	Schüpfheim
Lorenz	Ulrichen			
Leopold	Leuk	Oesterreich		
Mafli	Obergesteln			
Manz	Brig			
Markt	Bürchen	Oesterreich	Tirol	
Martig	Steg			
Marty	Agarn			
Marx	Varen	Oesterreich	Tirol	Hokalmith
Marx	Raron	Oesterreich	Vorarlberg	Montafon
Mathier	Salgesch			
Mathieu	Albinen			
Matter	Leuk			

Maurer	Oberems			
Meichtry	Ludovic			
Merath	Brig	Schweiz	Schwyz	
Meyer	Baltschieder			
Meyer	Unterems	Schweiz	Luzern	
Meyenberg	Brig			
Ming	Leuk	Schweiz	Obwalden	Lungern
Morel	Ferden			
Müller	Unterems			
Nanzer	Glis			
Oberhuser	Ergisch			
Oeffely	Leuk	Oesterreich	Vorarlberg	Feldkirch
Oggier	Inden			
Ott	Turtmann			
Peter	Brig			
Pichel	Salgesch			
Pollinger	St. Niklaus	Schweiz	Unterwalden	
Rauch	Steinhaus			
Regotz	Staldenried	Schweiz	Tessin	
Romberg	Brig	Oesterreich?	Tirol?	
Roten	Leukerbad			
Rovina	St. Niklaus	Italien	Ossola	San Lorenzo
Russi	Leuk	Schweiz	Tessin?	
Salzgeber	Raron	Oesterreich	Vorarlberg	St. Gallenkirch
Schanz	Stalden	Schweiz	Luzern	
Schillig	Leuk			
Schmid	Ergisch			
Schmidhalter ¹¹	Termen / Ried-Brig			
Schnaitter	Visp			
Schnyder	Ergisch			
Schuller	Brig			
Schweller	Brig			
Schwery	Naters			
Siegen	Salgesch			
Stadelmann	Leuk	Schweiz	Luzern	Marbach
Stark	Visp			
Stocker	Leuk	Oesterreich	Tirol	
Stuck	Zeneggen	Oesterreich	Tirol	
Studer	Turtmann			
Summermatter	Eisten			
Tanner	Leuk			
Theler	Eischoll			
Tscherry	Albinen			
Tschopp	Leukerbad			
Tschopp	Leuk			
Turner	Ried-Brig	Oesterreich	Tirol	
Venetz	Eisten			
Walk	Leuk	Oesterreich	Tirol	Azer?
Walker	Martisberg			
Weissen	Zeneggen			
Wellig	Baltschieder			
Westreicher	Leuk	Oesterreich	Tirol	
Willmann	Glis			

¹¹ Diese Familie wurde in Ried-Brig und Termen eingebürgert.

Wolf	Ausserbinn			
Zumstein	Stalden			

b) Tolerierte

Familienname	Burgergemeinde	Herkunftsland	Herkunftsregion	Herkunftsort
Bieler	Ried-Brig			
Beiteler	Agarn			
Elsener	Obergesteln	Schweiz	Zug	Neuheim
Felix	Ried-Brig	Oesterreich	Tirol	
Huser ¹²	Mörel, Gondo, Binn, Zermatt, Visp, Ausserbinn, Filet, Brigerbad, Agarn			
Inderkummen	Betten			
Kaltenbach	Glis			
Labor	Glis			
Lütolph	Glis	Schweiz	Luzern	Dietwyl
Pestoletti	Törbel			
Reinegger	Bürchen	Oesterreich	Tirol	
Schiffmann	Turtmann	Deutschland	Allgäu	Oberstdorf
Rüttimann	Termen	Schweiz	Uri	
Schiller	Naters			
Schmid	Reckingen			
Schneller	Glis			
Sewinger	Grächen			
Sidler	Brig	Schweiz	Zug	
Tochtermann	Ried-Brig	Deutschland	Baden-Württ.	
Troenli	Brig	Deutschland	Baden-Württ.	Niederhoff

Eingebürgerte Heimatlose im Oberwallis¹³

Kategorie	Anzahl Personen	in %
Ewige Einwohner	792	66.2
Tolerierte	108	9
Uneheliche	297	24.8
Total	1197	100

Aufruf des Verfassers:

Für allfällige Ergänzungen, Korrekturen oder Hinweise auf Stammbäume oder schriftliche Quellen über die aufgelisteten Heimatlosen ist der Verfasser dankbar.

Adresse: Patrick Willisch, Tourbillon 55, 1950 Sitten, Tel. 323 65 92

¹² Die Familie Huser wurde 1878 vom Staatsrat zur Einbürgerung auf verschiedene Gemeinden verteilt.

¹³ Wie bereits erwähnt, handelt es sich hier um provisorische Angaben.

REFLEXIONS SUR LA PSYCHOGENEALOGIE

Dr. Raphaël Carron

« *On ne chante jamais aussi juste
que dans les branches
de son arbre généalogique* »

(Max Jacob)

Dans l'histoire

Toutes les mythologies du monde sont remplies d'histoires de filiation étant donné que le système politique, depuis l'aube de l'humanité et pendant très longtemps, a été lié à la parenté. Pensons par exemple à l'énorme place occupée par les liens familiaux dans les histoires effrayantes de l'épopée homérique : Chronos dévore ses fils, Médée assassine ses enfants, Oreste tue sa mère, Oedipe tue son père puis épouse sa mère...

Ces histoires de cannibalisme, infanticide, parricide etinceste, n'empêchaient pas les anciens grecs d'être très respectueux de la tradition familiale et de célébrer le culte des ancêtres.

Les Romains se montrèrent eux aussi avides d'histoires sanglantes mettant en scène les passions familiales mais ils n'en vénéraient pas moins les dieux lares et pénates.

Cette révérence à l'égard des parents et des aïeux, cette religion du foyer et des ancêtres se vérifient dans presque toutes les cultures. La foi en la continuation de la vie dans l'au-delà et en la disposition bienveillante des ancêtres décédés conférait de l'assurance aux descendants vivants ; ce souci de préserver la bienveillance des parents disparus, qui se retrouve au coeur de toutes les religions animistes, trahit par ailleurs les craintes non négligeables nourries à leur égard : celui qui ne sacrifierait pas au rite des défunt et au culte des ancêtres s'exposerait à toutes sortes

de malheurs induits plus ou moins directement par les « revenants ».

Nous nous trouvons là en face d'une ambivalence des sentiments envers les membres décédés ou non de la famille ; c'est cette ambivalence qui est reflétée dans les mythes et les croyances. Elle se retrouve au cœur même de l'expérience de tout être humain qui se retrouve fatalement une fois ou l'autre en proie à des sentiments de jalousie, de rivalité, etc.

Freud a décrit sous le terme de « roman familial » cette propension qu'ont beaucoup d'adolescents, dans certaines périodes de crise, à rêver d'une filiation singulière et brillante tout en fantasmant avec plus ou moins de culpabilité sur la disparition de leurs propres parents... Jules Renard a exprimé cela de manière très percutante en faisant dire à son malheureux Poil de Carotte : « Tout le monde ne peut pas être orphelin ». Plus prosaïquement, il suffit de penser au succès inépuisable des histoires de famille principales, furent-elles d'opérette.

Cette ambivalence mentionnée ci-dessus est en général bien maîtrisée et structurée dans des traditions, des contes et des fêtes, toutes choses qui contribuent à maintenir la vitalité et la continuité du tissu social.

L'ère des changements

Toutefois, après les deux guerres mondiales et la période des « Trente Glorieuses » durant laquelle les pays industrialisés ont connu d'énormes bouleversements sociologiques à la faveur de l'explosion des richesses, on assiste au réveil du vieux mythe prométhéen : avec beaucoup d'arrogance, économistes et technocrates s'affirmèrent capables de piloter le gouvernement des choses et des hommes vers un mieux-être continu ! Sur le plan urbanistique par exemple on a voulu construire des cités futuristes totalement déshumanisantes ; sur le plan scientifique et médical on est allé jusqu'à promettre la santé pour tous avant l'an 2000 et la disparition de toutes les maladies !

Alors qu'auparavant on exerçait sa profession sa vie durant, et souvent de père en fils, on assiste à la persistance du chômage et à la précarisation de couches de plus en plus larges de la population, en même temps que les réseaux traditionnels de

solidarité (familles, paroisses, etc.) ont tendance à se disloquer. On peut réellement parler d'une crise identitaire à mettre en parallèle avec l'exacerbation de l'individualisme, le règne du chacun pour soi et des golden boys de la finance et de l'économie qui, tel un Bernard Tapie, semblent surgis de nulle part.

Dans ce contexte naissent de nouvelles formes de parentalité et de fécondité (procréation assistée, etc.). On a, par ailleurs, l'impression qu'un nombre toujours croissant d'individus privilégient la réussite sociale et professionnelle au détriment de l'institution du mariage. D'autre part, en maîtrisant sa propre fécondité et en contrôlant mieux le planning des naissances, la femme a gagné depuis quelques décennies une nouvelle place dans le monde du travail et une nouvelle indépendance qui lui permet un rapport plus égalitaire avec l'homme.

Tout cela entraîne, à la faveur de la crise économique, d'importants changements dans les mentalités qui se traduisent par un sentiment insidieux de malaise, comme si on perdait en sécurité ce qu'on a gagné en nouveauté et en autonomie. A la perte du sentiment de provenance et d'appartenance vient s'ajouter une culpabilité sournoise vis-à-vis de la parenté qu'on abandonne ou qu'on dénigre. Au sein des familles recomposées se tissent de nouvelles relations parfois bien compliquées. Le privilège de séiorité, respect de l'âge et des vieillards bien ancrés dans toutes les sociétés traditionnelles, est de plus en plus souvent battu en brèche en faveur d'un déni de l'autorité et d'une éducation très permissive.

Sur le plan culturel, on peut sans hésiter considérer la passion généalogique qui se développe vigoureusement comme une des possibles saines réactions à l'angoisse identitaire mentionnée ci-dessus : si l'avenir inquiète, il est déjà rassurant de savoir d'où l'on vient. A la recherche de ses racines et à défaut de pouvoir vivre au pays, on peut se relier au terroir d'origine à travers l'histoire de sa lignée.

La filiation

Sans la prétention de rester sur un plan mythologique, anthropologique ou historique, j'aimerais illustrer à l'aide d'exemples ou de réflexions tirés de notre pratique clinique l'importance de la famille d'origine et des processus de filiation. Nous remarquons en effet que beaucoup de manifestations psychosomatiques,

dépressives et psychotiques peuvent s'interpréter comme étant en rapport avec la filiation.

En effet, la façon dont un individu se développe à partir de son héritage et de ses ressources propres est fortement déterminée par le processus de filiation : c'est un processus par lequel un individu se reconnaît comme appartenant à une lignée et peut donc se situer tant par rapport à ses ascendants, immédiats ou lointains, qu'à ses descendants réels ou éventuels dans un réseau de parenté. Dans les cas extrêmes, il est des individus, par exemple les personnes souffrant de schizophrénie ou de paranoïa, dont le trouble essentiel est un trouble de la filiation. Le psychotique délire sur ses origines mais aussi sur son inscription dans sa lignée, sur ses relations de parenté. Le plus souvent cela se passe à bas bruit mais parfois on voit éclore un délire inébranlable de filiation avec méconnaissance des parents réels accompagnée d'une construction imaginaire sur l'appartenance à une lignée illustre.

A l'inverse, nous retrouvons fréquemment en la pratique, dans le cas des psychoses puerpérales, une sorte de délire de filiation inversé et projeté sur la descendance : la femme se trouve dans l'impossibilité plus ou moins durable de se vivre comme mère de son enfant nouveau-né qui lui apparaît parfois comme un double menaçant ou comme un étranger qu'il faut éliminer.

Beaucoup moins connu que le baby-blues qui représente une réaction strictement normale est le syndrome de couvade qui représente encore dans quelques peuplades une ritualisation des réactions psychosomatiques chez le mari de la parturiente. Dans nos sociétés ce syndrome de couvade se retrouve assez fréquemment chez les hommes sur le point de devenir pères sous la forme de maux de dos, rages de dents, propension aux accidents de travail ou de la circulation.

Comme on le voit, les liens de filiation suivent une logique complexe où s'enchevêtrent les aspects réels et imaginaires. On distingue classiquement la filiation instituée par laquelle telle personne est dite puis se dit fils, fille de telle autre du groupe auquel il appartient. L'enfant se développe dans un bain de paroles qui désigne son groupe d'appartenance, le système de l'autorité parentale et celui de la transmission des biens.

La filiation dite narcissique ou imaginaire est au contraire basée sur la croyance en la reproduction du même, elle correspond à un fantasme d'immortalité de la part du sujet, le rassurant sur l'image qu'il se fait de lui-même et sur son intégrité. Elle se réfère à un ancêtre unique, prestigieux ; certaines dérives de cette filiation narcissique sont bien entendu à la base de nombreuses tendances nationalistes voire racistes.

Filiation instituée et filiation narcissique interagissent entre elles de façon dialectique et, lors de difficultés au niveau de la filiation instituée (enfant naturel, incertitude sur le père, problèmes d'héritage, changement de patronyme, etc..) on peut constater une exaltation de l'axe imaginaire sous la forme par exemple d'une quête frénétique de reconnaissance, de rupture avec le milieu d'origine et de recherche avide de reconnaissance. Certains auteurs ont écrit des ouvrages sur « les orphelins qui mènent le monde ».

La famille

La famille est un système extrêmement complexe, elle est le creuset de la culture, de la transmission de la sollicitude maternelle et paternelle, ainsi que des règles sociales. Quand elle est saine et fonctionnelle, elle a pour tâche de délimiter clairement les barrières entre les générations (cf le tabou de l'inceste) ainsi que d'établir une différentiation claire des rôles et des sexes. Elle doit par ailleurs maintenir le subtil et fragile équilibre entre la dépendance des enfants et leur autonomie. Contrairement à une illusion répandue, devenir autonome ne signifie pas rompre les liens avec la famille. Ni l'accès à l'âge adulte, ni les séparations physiques, géographiques ou économiques ne suppriment les liens profonds qui se sont tissés au sein de la famille. Les relations familiales restent actives toute la vie et elles peuvent exercer une influence secrète sur le destin d'un individu, bien plus que toute autre relation extra-familiale. Cette influence est généralement favorable et utile. Mais elle peut devenir défavorable voire destructrice. En venant au monde, chaque enfant hérite, qu'il le veuille ou non, d'un patronyme, d'une situation existentielle donnée, d'une histoire et d'une réputation familiales. Il devient par le fait même le dépositaire des traditions et des lois de son clan familial. En d'autres termes, il hérite d'un patrimoine dont il devra rendre compte en y engageant sa

responsabilité et sa loyauté à l'égard des autres membres de la famille, toutes générations confondues. Suivant son comportement, ses heures et ses malheurs, il acquerra des mérites ou bien contractera des dettes. Toute famille tient de façon implicite et invisible une sorte de comptabilité des dettes et des mérites de chacun de ses membres. Selon les spécialistes des thérapies familiales, la distribution des dettes et des mérites dans une famille peut avoir un impact formidable, non seulement sur les relations mutuelles mais sur le destin individuel de chacun des membres. Par exemple, le fait de ne pas assumer ses obligations familiales, de ne pas s'acquitter de ses dettes (inscrites dans une sorte de grand livre virtuel), induit une culpabilité existentielle. Cela peut aller jusqu'à conférer au sujet une identité d'ingrat, de traître ou de félon. Ainsi, la manière dont chacun fait cas de ses obligations familiales déterminera sa qualification ou son bon droit dans la vie, que ce soit dans son contexte familial présent et futur ou dans les autres secteurs de son existence. Cela peut aller pour certains individus jusqu'à la charge inconsciente d'une mission en vue d'acquitter une dette contractée par un membre de la génération antérieure.

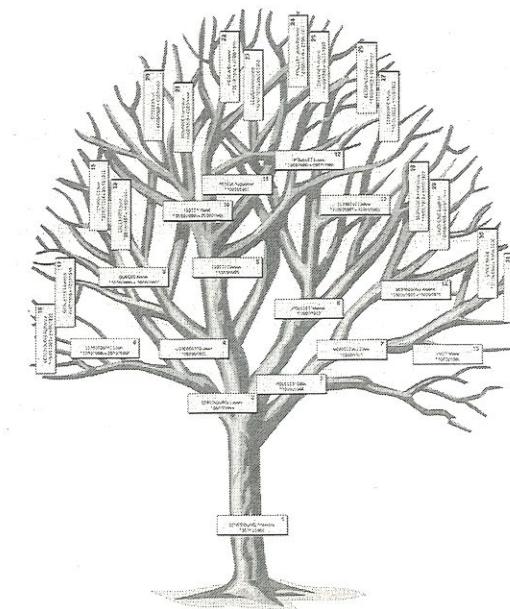
Conclusion

Dans une société où de plus en plus de personnes vivent seules (dans une ville comme Paris c'est le cas de plus d'une personne sur deux), on aurait tendance à croire que les liens de filiation seraient distendus. Bien au contraire, même si le sentiment de filiation est souvent mis à rude épreuve, il demeure incontournable et est universel : on se sent toujours l'enfant de quelqu'un ! Loin des chromosomes de la génétique scientifique, cette intuition s'exprime par les mythes qui racontent une histoire basée sur une « génétique » imaginaire qui a pour fonction de structurer le groupe familial et social plutôt que d'évaluer la transmission des caractères strictement héréditaires. A l'origine du mythe, il y a eu probablement des événements réels, que les récits ont transformé et déformé à chaque génération. La généalogie exige une réflexion historique, psychologique, sociologique tandis que la génétique nécessite des connaissances biologiques, cliniques et mathématiques. Et pourtant chacune manifeste ses effets structurants sur le corps, sur l'organisation psychique et l'organisation sociale. Aucune des deux n'est à exclure, l'une et l'autre servent d'instrument à notre pensée en vue d'organiser notre monde et de répondre à la question du sens de notre existence.

Comme le dit le psychiatre et éthologue Boris Cyrulnik, tout enfant est fabriqué au confluent d'une union biologique et d'une alliance culturelle. Les lois du sang existent mais elles peuvent être imaginaires !

Cyrulnik insiste sur l'importance des récits familiaux, des rituels, des fêtes pour maintenir et renforcer le sentiment indispensable d'appartenance à une lignée. Pour exister, un enfant a besoin de savoir d'où il vient, de savoir quelle est sa place dans l'histoire de sa famille ; faute de repères suffisamment précis au sein de sa lignée, il sera amené, une fois adolescent, à rechercher des repères à l'extérieur, à ses risques et périls.

N'oublions pas, comme le dit un proverbe arabe, que le seul arbre qui pousse dans le désert est l'arbre généalogique



INVENTAIRE DES RECHERCHES DES MEMBRES DE L'AVEG

INVENTAR DER VON MITGLIEDERN DER WVFF IN ANGRIFF GENOMMENEN ODER ABGESCHLOS- SENEN GENEALOGIEN

Philippe Terrettaz

Dans le bulletin n° 4 de 1994, nous avions publié une liste des familles pour lesquelles nos membres font une recherche ou ont effectué un travail généalogique. Cette liste avait été établie à la suite d'une enquête sur les centres d'intérêts et les recherches généalogiques qui occupaient chacun de nous. A cette date, une cinquantaine de «curriculum généalogiques» nous avaient été renvoyés. Nous disposions alors d'une liste de 170 noms de familles contenant le nom des membres de l'AVEG qui avaient effectué des généalogies sur ces sujets ou qui y travaillaient encore.

Le résultat de cette enquête donnait à nos membres la possibilité de contacter les gens qui possèdent des renseignements sur une famille qui les intéresse.

Depuis lors, le nombre de nos membres n'a cessé d'augmenter et, depuis 1994, lors de chaque adhésion, les nouveaux membres remplissent leur «curriculum vitae généalogique». Pas moins de 60 personnes ont ainsi rejoint notre association ces dernières années et près de 150 nouveaux patronymes sont venus compléter la première liste. C'est la nouvelle version de cette liste que nous vous présentons ci-après.

Avant de commencer des investigations pour une nouvelle généalogie, un simple coup d'œil sur cette liste peut éviter que des recherches se fassent à double.

Cette enquête n'est cependant pas exhaustive. Les différentes régions de notre canton sont représentées de façon inégale; certaines sont même inexistantes dans cette liste. On y trouve en revanche des familles d'autres cantons suisses, voire de l'étranger.

Quelques chercheurs travaillent sur les familles de l'ensemble d'une commune. Nous trouvons ce genre de recherches dans la liste ci-après sous la rubrique "familles de..."

Des notes sur l'état d'avancement des recherches accompagnent, en outre, chaque patronyme avec les abréviations suivantes: G = Généalogies effectuées, EC = Recherches en cours, R = Renseignements sur...

Im Bulletin Nr. 4, 1994, haben wir eine Liste von Familiennamen veröffentlicht, zu denen damals Mitglieder unserer Vereinigung eine genealogische Studie ausführten oder bereits abgeschlossen hatten. Diese Liste war das Ergebnis einer Umfrage und widerspiegelt die Interessensgebiete und die Breite der familiengeschichtlichen Forschung. Es wurden uns damals rund 50 Antworten zurückgesandt.

Wir verfügten damals über 170 Familiennamen mit den Namen der betreffenden Bearbeiter. Die Mitglieder unserer Vereinigung konnten sich in der Folge mit Kollegen in Verbindung setzen, die an gleichen Forschungen arbeiteten.

In der Zwischenzeit ist die Zahl unserer Mitglieder fortwährend gestiegen, und seit 1994 haben alle Neumitglieder jeweils ihr genealogisches «Curriculum vitae» ausgefüllt. Nicht weniger als 60 Personen sind in den letzten Jahren unserem Verein beigetreten, und die erste Liste ist um rund 150 neue Familiennamen reicher geworden. Aus diesem Grunde veröffentlichen wir auf den folgenden Seiten diese erweiterte Version.

Es lohnt sich, einen Blick auf diese neue Liste zu werfen, wenn jemand an die Erstellung eines Stammbaums geht. Doppelspurigkeiten können so vermieden werden.

Die Umfrage ist indes nicht erschöpfend. Die verschiedenen Regionen unseres Kantons sind sehr unterschiedlich vertreten; gewisse Gegenden fehlen vollständig, dafür finden sich auf der Liste Familien aus andern Kantonen oder gar aus dem Ausland.

Einige Forscher bearbeiten sämtliche Familien einer Gemeinde. Man findet sie in der Liste unter «Familien von ...»

Über den Stand der hier aufgeführten Arbeiten geben folgende Abkürzungen Auskunft: G = beendete Genealogie; EC = laufende Forschung; R = Angaben vorhanden.

FAMILLE	ORIGINE	GENEALOGISTE	ADRESSE	ETAT	Borgeaud	Muraz	Meyer Guy	Bernard	Monthey	EC
Abbet	Vollèges	Abbet André	Vollèges	EC	Borrat	Champery	Donnet-Monnay	Georges	Choex	G
Allégro	Grône	Allégro Maxime	Grône	EC	Bourban	Nendaz	Bourban	Gérard	Aproz	EC
Anthamatten	Stalden	Berchtold Stefan	Stalden	EC	Bourdin	Hémérence	Bourdin	Pierre Alain	Hémérence	EC
Antille	Chalais	Savioz Michel	Veyras	R	Boven	Bagnes	Maternini	Nicolas	Romont	G
Antille	Sierre	Hutter Pierre	Saxon	EC	Brantschen	Randa	Truffer	Bernard	Uvrier	EC
Antonin	Conthey	Tenneguin René	F - Domancy	EC	Bressoud	Vionnaz	Veuthey	Guy	Vionnaz	EC
Antonin	Conthey	Antonin Gabriel	Troistorrents	G	Bretz	Allemagne	Bretz	Carlo	Martigny	EC
Avanthay	Champery/Illiez	Avanthay Freddy	Champery	G	Bruchez	Saxon/Bagnes	Williams	Jacquelyn	Morena Valey	USA
Avanthay	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G	Bruchez	Bagnes	Maternini	Nicolas	Romont	G
Bagnoud	Lens	Hutter Pierre	Saxon	EC	Bruttin	Grône	Savioz	Michel	Veyras	R
Balet	St-Léonard	Hutter Pierre	Saxon	EC	Buman	Randa	Truffer	Bernard	Uvrier	G
Barlatey	Monthey	Gay Gilbert	Monthey	EC	Bützberger	Bleienbach /	Bützberger	Jean	Sion	G
Barman	Massongex	Barman Marcel	Villars-s/Glâne	EC	Camelique	Grimisuat	Darbellay	Georges	Carouge	EC
Barras	Chermignon	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC	Carraux	Fribourg	Meyer	Guy Bernard	Monthey	EC
Bellon	Troistorrents	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC	Carruzzo	Muraz	Carruzzo	Ignace	Chamoson	G
Bérard	Vollèges	Landry Maurice	Orsières	EC	Cettou	Chamoson	Charles	Maurice		
Berchtold	Stalden	Berchtold Stefan	Stalden	EC		Massongex	et Josiane	Massongex		
Berner	Guggisberg	Berner Elsa	Sion	EC	Champod	Bullet /Vaud	Donnet-Monnay Georges	Choex		G
Berod	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G	Chappot	Charrat-Trient-				EC
Bérod	Monthey	Gay Gilbert	Monthey	EC		France	Chappot	Willy	Charrat	G
Berra	Champery	Avanthay Freddy	Champery	G	Charles	Massongex	Charles	Maurice		
Berra	Monthey	Gay Gilbert	Monthey	EC			et Josiane		Massongex	G
Berra	Champery	Donnet-Monnay Georges	Choex	G	Cheseaux	Saillon	Terrettaz	Philippe	Saillon	G
Bertholet	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G	Ciana	Monthey	Meyer	Guy Bernard	Monthey	G
Berthou佐	Conthey	Tenneguin René	F - Domancy	EC	Cironi	Chamoson-Conthey?				
Berthou佐	Conthey	Antonin Gabriel	Troistorrents	G			Williams	Jacquelyn	Morena Valey	
Bertuchoz	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G					USA	G
Besse	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC	Claivaz	Conthey	Savioz	Michel	Veyras	G
Bessero	Bessero	Hervé	Sion	G	Claivaz	Salvan	Maternini	Nicolas	Romont	G
Bitz	Vernamiège	Hutter Pierre	Saxon	EC	Claivaz	Conthey	Claivaz	Rachel	St-Gingolph	G
Blanc	Massongex	Charles Maurice			Claret	Saxon	Hutter	Pierre	Saxon	EC
		et Josiane	Massongex	G	Clavien	Miège	Savioz	Michel	Veyras	R
Bochatay	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC	Clavien	Miège	Maternini	Nicolas	Romont	G
Bochatay	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC	Clavien	Miège	Clavien	Theo	Miège	G
Boisnard	Belgique	Antonin Gabriel	Troistorrents	G	Clement	Champery /Illiez	Avanthay	Freddy	Champery	G
Bonnaz	St-Gingolph	Martin-Levet Sylvette	Choëx	EC	Clement	Champery	Donnet-Monnay Georges	Choex		EC
Bonnet	Bullet /Vaud	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC	Clerc	Bouveret	Claivaz	Rachel	St-Gingolph	EC
Bonvin	Sion	De Wolff Emmanuel	Sion	EC	Clo	Sion	Martin-Levet	Sylvette	Choex	G
Bonvin	Lens	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC	Constantin		Constantin	André	Fully	EC

Coquoz	Salvan	Glayse Suzanne	F - Dieulefit	EC
Coquoz	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC
Corthay	Bagnes	Hutter Pierre	Saxon	EC
Cretton	Valais	Darbella Georges	Carouge	EC
Czech		Héritier Colette	Sion	G
Darbella	Liddes	Darbella Georges	Carouge	EC
Daves	Massongex	Charles Maurice et Josiane	Massongex	G
Dayen-Maret	Conthey	Hutter Pierre	Saxon	EC
Decaillet	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Defago	Val d'Illiez	Savioz Michel	Veyras	R
Defayes	Leytron-Riddes	Defayes Yves	Leytron	G
Defayes	Leytron	Defayes Fernand	Leytron	G
Deléglise	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Delez	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Delèze	Nendaz	Clerc Lucie	Martigny	EC
Des Rives	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Dessimoz	Conthey	Tenneguin René	F - Domancy	EC
Dessimoz	Conthey	Antonin Gabriel	Troistorrents	G
Devanthey	Monthey	Savioz Michel	Veyras	R
Devouassoux	Chamonix	Savioz Michel	Veyras	R
Diaque	Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Donnet	Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Donnet-Bron	Troistorrents	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Donnet-DescartesChoex		Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Donnet-Monnay	Troistorrents	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Dorsaz	Liddes	Darbella Georges	Carouge	EC
Dubosson	Troistorrents	Donnet-Monnay GeorgesChoex	EC	
Duc	Chermignon	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Dumoulin	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Dussex	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Dyat	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Ecoeur	Val d'Illiez	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Eggs	Bellwald	Eggs Eberhard	Uster/ZH	EC
Emery	Lens	Lamon Joseph	Sion	EC
Emery	Lens	Emery Jean-Luc	Réchy	EC
Epiney	Sierre	Hutter Pierre	Saxon	EC
Es-Borrat	Val d'Illiez	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Exenry	Champery /Illiez	Avanthay Freddy	Champery	G
Exhenry	Champery	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G	
Exquis	Liddes	Darbella Georges	Carouge	EC

Familles Ardon		Michaud Pierre-Alain	Lausanne	EC
Familles Bagnes		Caron Marthe + CREPA	Bagnes	G
Familles Bagnes		Cazzoli Anouck	Martigny	EC
Familles Bex		Pièce Pierre-Yves	Bex	EC
Familles Chamoson		Carruzzo Ignace	Chamoson	EC
Familles Chamoson		Michaud Pierre-Alain	Lausanne	EC
Familien Eyholz		Pfaffen Norbert	Eyholz	EC
Familles Hérémence		Dayer Camille	Martigny	G
Familles Miéville		Bochatay Georges	Miéville	G
Familles Miéville		Bochatay Karim	Miéville	G
Familles Monthey		Gay Gilbert	Monthey	EC
Familles Monthey		Bezat Pierre-Alain	Monthey	G
Familles Nendaz		Bourban Paul	Nendaz	EC
Familles Orsières		Gaspoz-Gabioud	ElisabethOrsières	EC
Familles Randa		Truffer Bernard	Uvrier	EC
Familles Saillon		Terrettaz Philippe	Saillon	G
Familles Savièse		Bretz Anne-Gabrielle		
	et Nicola		Savièse	EC
Familles Sembrancher		Ribordy René-Marc	Sembrancher	EC
Familles Veysonnaz		Bourban Paul	Sion	G
Familien Visp		Pfaffen Norbert	Eyholz	EC
Familles Vollèges		Abbet André	Vollèges	EC
Familles Vollèges		Magnin Ghilaine	Vollèges	EC
Familien des Bezirkes Brig		Arnold Renato	Termen	EC
Familles de la Vallée du Trient		Lonfat Raymond	Crans-Montana	EC
	Farquet	Martigny	Martigny	EC
	Farquet	Orsières	Martigny	EC
	Farquet	Vollèges	Martigny	EC
	Farquet	Martigny	Michelod Jean-Marie	Riddes
	Favre	Sierre	Hutter Pierre	Saxon
	Favrod	Vaud	Savioz Michel	Veyras
	Fellay	Saxon	Cheseaux Gabriel	Saillon
	Fellay	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont
	Fert	Champery	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G
	Fontannaz	Conthey	Cheseaux Gabriel	Saillon
	Fontannaz	Conthey	Tenneguin René	F - Domancy
	Fornage	Troistorrents	Savioz Michel	R
	Fornage	Troistorrents	Donnet-Monnay GeorgesChoex	G
	Fournier	Nendaz	Fournier Yvan	Nendaz

Fracheboud	Vionnaz/ Vouvry	Veuthey Guy	Vionnaz	EC
Fracheboud		Landry Maurice	Orsières	EC
Frily		Clavien Theo	Miège	EC
Frossard	Liddes	Darbellay Georges	Carouge	EC
Fumeaux	Conthey	Aigon-Fumeaux Annie	F- Sartrouville	EC
Fumeaux	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Fusay	Bagnes	Morend Olivier	Martigny	EC
Gabioud	Orsières	Landry Maurice	Orsières	EC
Gaillard	Ardon	Cheseaux Gabriel	Saillon	G
Gaillard	Bullet /Vaud	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC
Gallay	Massongex	Charles Maurice		
		et Josiane	Massongex	G
Gaudin	Ayent	Emery Jean-Luc	Réchy	EC
Gay	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Gay	Choex-Monthey-			
	St-Jean D'Aulp	Gay Gilbert	Monthey	G
Gay	Charrat	Bourban Gérard	Aproz	EC
Gay	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC
Gay-des-Combes		Pallud Philippe	Châtelard	EC
Gay-des-Combes		Pallud Philippe	Châtelard	EC
Germanier	Conthey-Vetroz	Germanier Laurent	Choex	EC
Gex-Collet	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Gex-Fabry	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Gilabert	Val d'Illiez	Hutter Pierre	Saxon	EC
Gillabert	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Gillioz	Nendaz	Fournier Yvan	Nendaz	EC
Gilsoul	Belgique	Antonin Gabriel	Troistorrents	G
Girod	Monthey	Gay Gilbert	Monthey	EC
Gisler	Schattdorf/Altdorf	Gisler Hans	Sion	G
Gonnet	Champery	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Gonnet	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Grand	Nax	Allégro-Grand Béatrice	Grône	EC
Granges	Martigny	Hutter Pierre	Saxon	EC
Grenat	Monthey	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Grenon	Champery	Avanthay Freddy	Champery	G
Grenon	Champery	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Grevat	Monthey	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Griesser	Zürich	Oggier Maurice	Vétroz	G
Gross	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC
Guigoz	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Hallenbarter		Héritier Colette	Sion	G

Hasen	Zermatt, Sion, Sierre	Hasen Eduard	Bern	EC
Hasen	Golaten	Hasen Eduard	Bern	EC
Hasen	Grossaffoltern	Hasen Eduard	Bern	EC
Heldner	Glis-Eyhloz	Heldner Paul	Glis	G
Hergelin	Ayent	Hutter Pierre	Saxon	EC
Héritier	Savièse	Héritier Colette	Sion	G
Hiroz	Vollèges	Cheseaux Gabriel	Saillon	G
Hofmann	Allemagne	Landry Maurice	Orsières	EC
Jacquemet	Conthey	Darbellay Georges	Carouge	EC
Jacquemet	Conthey	Hutter Pierre	Saxon	EC
Jud	Allemagne	Tenneguin René	F - Domancy	EC
Jullionard	Saillon	Darbellay Georges	Carouge	EC
Kalbermatten (de)	Sion	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Lador	Bullet /Vaud	de Kalbermatten Nicolas	Sion	G
Lambiel	Sion	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC
Lamon	Lens	Hutter Pierre	Saxon	EC
Lamon	Lens	Lamon Joseph	Sion	EC
Landry	Salvan	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Largey	Grône	Landry Maurice	Orsières	G
Lassueur	Bullet /Vaud	Hutter Pierre	Saxon	EC
Lattion	Liddes	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC
Lefèvre	Ile-de-France	Darbellay Georges	Carouge	EC
Lehmann	Hindelbank	Rosset Christiane	Nyon	EC
Levet	Vouvry	Hasen Eduard	Bern	EC
Lovey	Orsières	Martin Levet Sylvette	Choëx	G
Lovey	Orsières	Landry Maurice	Orsières	EC
Lugon	Riddes	Michelod Stéphane	Orsières	EC
Luisier	Saillon	Williams Jacquelyn	Morena Valey USAG	
Maggi	St-Maurice	Terrettaz Philippe	Saillon	G
	Monthey	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Magnin	Charrat	Magnin Jean-Jacques	Charrat	G
Magnin	Charrat	Paschoud Ghislaine	Charrat	EC
Maillard	France	Darbellay Georges	Carouge	EC
Marclay	Choëx	Meyer Guy Bernard	Monthey	G
Maret	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Marietan	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Martenet	Troistorrents	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Martin	Massongex	Martin-Levet Sylvette	Choex	G
	-Monthey			

Martin	Ayer	Martin-Levet Sylvette	Choex	G
Maxit	Abondance/			
	Monthevy	Martin-Levet Sylvette	Choex	G
May	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Mayer	Ulm/Würtemberg	Meyer Guy Bernard	Monthevy	G
Meichtry		Oggier Maurice	Vétroz	G
Metry	Albinen	Metry Kurt	Albinen	G
Mettan	Evionnaz	Mettan Charlotte	F-Agen	EC
Meyer	Monthevy/Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthevy	G
Michaud	Champery	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Michaud	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Michaud	Chamoson	Michaud Pierre-Alain	Lausanne	G
Michelod	Saxon	Williams Jacquelyn	USA California	G
Michelod	Bagnes /Liddes	Michelod Stéphane	Orsières	G
Michelod	Bagnes	Michelod Jean-Marie	Riddes	G
Michelod	Bagnes	Michelod Stéphane	Orsières	G
Misselier	St-Maurice / Mex	Gerber Freddy	Bex	G
Monnet	Riddes	Williams Jacquelyn	Morena Valey	USA
Morand	Bagnes	Morend Olivier	Martigny	EC
Moret		Landry Maurice	Orsières	EC
Moser	Biglen	Hasen Eduard	Bern	EC
Mottiez	Massongex	Charles Maurice et Josiane	Massongex	G
Moulin	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Nanchen	Lens	Lamon Joseph	Sion	EC
Noir	Riddes	Williams Jacquelyn	Morena Valey	USA
Oggier		Oggier Maurice	Vétroz	EC
Oreiller	Evionnaz	Oreiller Edgar	Massongex	EC
Pahud	Vaud	Savioz Michel	Veyras	R
Pallud		Pallud Philippe	Châtelard	EC
Parvex	Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthevy	EC
Peltier	Sarthe / F	Rosset Christiane	Nyon	G
Perraudin		Pallud Philippe	Châtelard	EC
Perrier	Saxon	Williams Jacquelyn	Morena Valey	USA
Perrin	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Peyer (de)	Schaffhouse	Gerber Freddy	Bex	EC
Pièce	Bex	Pièce Pierre-Yves	Bex	G
Piesmalsky	France	Darbella Georges	Carouge	EC

Pilet	Valais	Darbella Georges	Carouge	EC
Pralong	St-Martin	Cheseaux Gabriel	Saillon	EC
Pralong	Nendaz	Fournier Yvan	Nendaz	EC
Puijpe	Vollèges	Abbet André	Vollèges	EC
Raboud	Choex	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Raimond	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC
Rausis		Constantin André	Fully	EC
Raymond	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Revaz	Salvan	Maternini Nicolas	Romont	EC
Rey	Lens	Lamon Joseph	Sion	EC
Rey-Bellet	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Rey-Bellet	Val d'Illiez	Rey-Bellet Jean	Monthevy	EC
Rey-Mermet	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Ribordy	Sembrancher	Ribordy René-Marc	Sembrancher	G
Ribordy	Sembrancher /Riddes	Ribordy Léonard	St-Maurice	G
Rithner	Monthevy	Gay Gilbert	Monthevy	EC
Roch	Collombey	Roch Jean-Didier	St-Maurice	G
Roch	Bouveret	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Roduit	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Roh	Conthey	Roth Gilbert	Saxon	EC
Romanod	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Roserens	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Rosselet	Berne	Gerber Freddy	Bex	EC
Rosset	Orsières	Rosset Christiane	Nyon	G
Rossier	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Roth	Saxon	Roth Gilbert	Saxon	EC
Rouiller	Monthevy	Gay Gilbert	Monthevy	EC
Rudaz	Chalais	Hutter Pierre	Saxon	EC
Sache	Meillerie (F)	Martin Levet Sylvette	Choëx	G
Salamin	Chippis /St-Luc	Salamin Jean-Jacques	Loc	EC
Salamin	Sierre	Hutter Pierre	Saxon	EC
Savioz	St-Jean	Savioz Michel	Veyras	G
Savioz	Anniviers	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Schaller	Fribourg	Darbella Georges	Carouge	EC
Schmidt	Prusse	Rosset Christiane	Nyon	EC
Schmied	Valais	Darbella Georges	Carouge	EC
Schmied	Sierre	Hutter Pierre	Saxon	EC
Schwarzen	Randa	Truffer Bernard	Uvrier	G
Siggen	Chalais	Truffer Bernard	Uvrier	G
Sovey de Brent	Monthevy	Bezat Pierre-Alain	Monthevy	G
Spsorerberg	Pays-Bas / Fribourg	Oggier Maurice	Vétroz	G

CEUX DE L'AVOCAT DUMOULIN

Julie Varone Dumoulin

ORIGINE DE LA FAMILLE DUMOULIN DE SAVIESE

Le patronyme Dumoulin se rencontre dès le XIII^e siècle en plusieurs localités du Valais sous les formes *de Molendino*, *de Mollendino*, *dou Molin*, plus tard *Moulin* et *Mollin*. Des familles de ce nom sont encore bourgeoises des communes de Bagnes et Savièse.

La famille de Savièse serait venue de Conthey; elle a donné Pierre-Antoine, recteur à Sion 1682-1692, et Germain 1841-1930, membre de la compagnie des Jésuites 1871 (Armorial valaisan).

Dans les registres paroissiaux, le patronyme est écrit sous les formes *du Moulin*, *Moulin* jusqu'en 1851. A partir de cette date on trouve toujours l'orthographe *Dumoulin*. La première mention de cette orthographe apparaît en 1826 avec Dumoulin Marie Félicité fille de François Germain et de Germaine Varone. On ne peut attribuer la particule «du» à une famille en particulier, car les enfants d'un même couple sont inscrits parfois sous le nom *du Moulin*, soit parfois *Moulin*.

Tous les Dumoulin originaires de Savièse et vivant actuellement dans cette commune descendent du couple Dumoulin Balthasar et Udry Catherine mariés en 1764 et domiciliés à Chandolin qui est donc le village d'origine des Dumoulin de Savièse. Une première branche s'établit à Granois en 1847 avec le couple Jean-Baptiste Dumoulin et Théotiste Duc. Dans les autres villages, l'établissement des Dumoulin est plus récente.

Si les petits-enfants de Balthasar sont encore tous établis à Chandolin, certains des arrière petits-enfants élisent domicile à Granois, à Roumaz, à Ormône et même aux Etats-Unis.

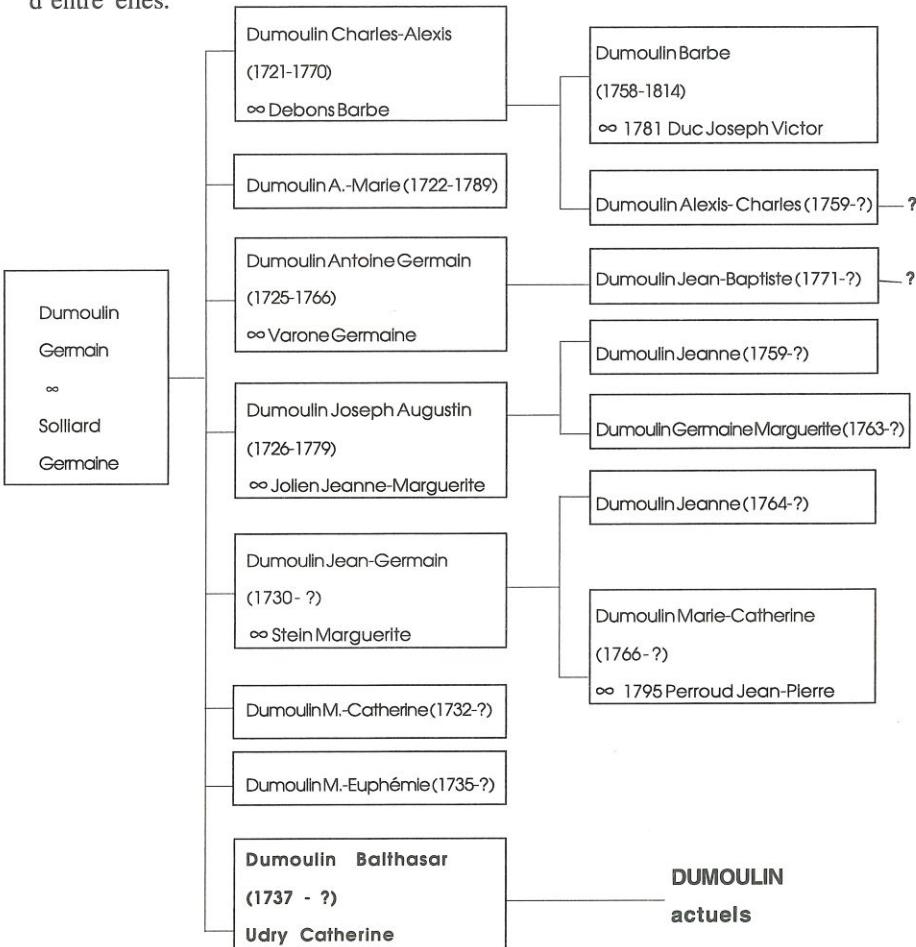
A la génération suivante, on trouve de nouveaux domiciles: Drône, Saint-Germain, le canton de Vaud et la Savoie. Actuellement, les Dumoulin restés à Chandolin sont en minorité.

Balthasar, fils de Germain et de Germaine Solliard, était le cadet d'une famille de huit enfants dont quatre garçons. Dans les registres paroissiaux de Savièse, nous n'avons trouvé aucune descendance de ses frères au-delà de 1771. Qu'est devenu Moulin Jean-Baptiste fils d'Antoine né le 18.05.1771?

Summermatter	Randa	Truffer Bernard	Uvrier	G
Theodule	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Thevenaz	Bullet /Vaud	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC
Thurre	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Tissières	Orsières	Michelod Stéphane	Orsières	G
Tochet	Liddes	Darbella Georges	Carouge	EC
Tornare	Marsens/ Monthey	Meyer Guy Bernard	Monthey	G
Torrente (de)	Sion	De Torrente Bernard	Sion	EC
Troillet	Bagnes	Maternini Nicolas	Romont	EC
Trombert	Illiez-Champery	Trombert Francis	Champery	G
Trombert	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Truffer	Randa	Truffer Bernard	Uvrier	EC
Turin	Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthey	EC
Udressy	Troistorrents	Donnet-Monnay Georges	Choex	EC
Udriot	Monthey	Gay Gilbert	Monthey	EC
Udry	Conthey	Tenneguin René	F - Domancy	EC
Ulhmann	Alsace	Rosset Christiane	Nyon	G
Vallet	Saxon	Williams Jacquelyn	Morena Valey	USA
Van Herck	Belgique	Rosset Christiane	Nyon	G
Vannay	Vionnaz	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Varayoud	St-Maurice/Massongex	Gerber Freddy	Bex	G
Varayoud	Massongex	Charles Maurice et Josiane	Massongex	G
Veillon	Bex	Gerber Freddy	Bex	EC
Vergères	Vétroz	Hutter Pierre	Saxon	EC
Vernay	Orsières	Landry Maurice	Orsières	EC
Vernaz	Muraz	Meyer Guy Bernard	Monthey	G
Veuthey	Vionnaz	Veuthey Guy	Vionnaz	EC
Vieux	Val d'Illiez	Donnet-Monnay Georges	Choex	G
Vouillamoz	Saillon	Terrettaz Philippe	Saillon	G
Vuistiner	St-Martin	Bourdin Pierre Alain	Hérémence	EC
Walter	Valais	Darbella Georges	Carouge	EC
Wolff	Sion	De Wolff Emmanuelle	Sion	G
Zermatten	St-Martin	Bourban Gérard	Aproz	EC
Zuchuat	Savièse	Zuchuat Victor	Sion	EC
Zufferey		Clavien Theo	Miège	EC
Zufferey	Anniviers	Hutter Pierre	Saxon	EC
Zufferey	Chippis/ St-Luc	Claivaz Rachel	St-Gingolph	EC
Zweifel	Zermatt	Hutter Pierre	Saxon	EC

Moulin Jean Auguste, dont nous ne connaissons pas les parents épouse en 1770 Gobelet Marie. Le couple Moulin a plusieurs enfants: Jean-François (1803 - ?), Jean Augustin (1804-1848), Jean-François (1808-1847) et Sylvestre (1814-1866). Ce dernier a eu une fille, mais nous ne savons rien des autres frères.

Nous ne pouvons pas faire la connaissance des 250 personnes composant la famille Dumoulin de Savièse, mais attardons-nous cependant avec quelques-unes d'entre elles.



FREDERIC DUMOULIN (1794-1857)

Petit-fils de Dumoulin Balthasar et Udry Catherine, Frédéric Dumoulin, cultivateur, assume la présidence de la commune de Savièse de 1843 à 1857, succédant ainsi à son beau-père Jean-Baptiste Jacquier. Il est aussi député au Grand Conseil de 1852 à 1857

En tant que président de la commune, il est impliqué dans l'histoire de la route du Sanetsch:

«En 1850, les commissaires valaisans et bernois se retrouvent sur le col pour y traiter de la délimitation des frontières et étudier sur les lieux, la possibilité d'une route à char. Le conseil de Savièse délègue sur le col son président, Frédéric Dumoulin, Daniel Héritier, Charles Héritier, Jean-Marie Reynard et Adrien Dubuis. Pour Berne, ladépense ne serait pas une affaire majeure, mais pour le Valais, elle n'est réalisable qu'avec le consours des riches communes du centre. Pour les Saviésans, le limitage des deux cantons revêt une importance supérieure à celle de l'ouverture d'une route à char...» (Savièse, Rose-Marie Roten).

GERMAIN BALTHASAR FREDERIC DUMOULIN (1841-1928)

Germain Balthasar Frédéric Dumoulin, né le 5 février 1841, est le fils de Frédéric et de Jeanne Jacquier. Après ses études secondaires au collège de Sion, il étudie la théologie au Grand Séminaire de cette même ville.

Le 20 avril 1867, il est ordonné prêtre à Sion, puis professe au collège de Sion jusqu'en 1871, date à laquelle il entre dans la province allemande des Jésuites et commence son noviciat à Gorheim. Après l'expulsion de l'ordre des Jésuites de l'Empire allemand, la compagnie s'installe à Exaeten (NL) où Frédéric continue ses études de philosophie et de théologie.

En 1878, il enseigne le français et l'allemand à Feldkirch dans le Voralberg. L'année suivante, il est chapelain de la famille de Courten à Sierre, ville où il exerce sa pastorale de vicaire de 1880 à 1884, après avoir été pendant une année préfet du Grand Séminaire de Sion.

De 1884 à 1920, il est professeur de religion et aumônier de l'orphelinat des filles de Sion. En 1921, il rejoint sa compagnie dans le Voralberg où il meurt le 17 mai 1928 à l'âge de 77 ans (Tiré de Vallesia, 1997, JB Fellay).

DUMOULIN JEAN-BAPTISTE (1825-1885)

Fils de Frédéric et de Jeanne Jacquier, il épouse Marie-Victoire Héritier. Cultivateur, il est député au Grand Conseil de 1857 à 1861.

L'AVOCAT DUMOULIN (Dumoulin François Marie 1837-1891)

Qui est donc cet avocat dont on ne mentionne jamais le prénom?

François-Marie est né en 1837 à Chandolin. Il est le premier enfant de Jean-Marie Dumoulin et de Germaine Reynard. Il est aussi le petit-fils de Frédéric Dumoulin et de Jeanne Jacquier.

Après ses études d'avocat, il épouse, à 31 ans, Marie Germaine Varone, une jeune fille de 19 ans qui lui donnera 12 enfants dont des jumeaux.

Quand il meurt à 54 ans, il laisse 8 enfants dont le dernier n'a que 2 ans. Il mena une vie politique très active. Il fut :

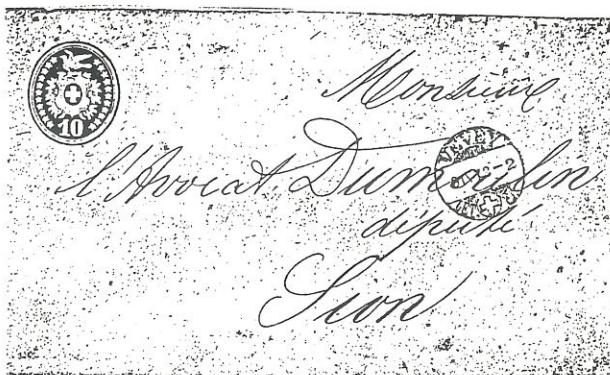
- vice-président de la commune de 1875 à 1881

- juge de commune
de 1885 à 1891.

- député au Grand Conseil de 1871 à 1891.

- officier d'Etat civil.

Si son écriture, que nous découvrons dans les registres de l'état civil et dans ses minutes notariales, nous donne déjà une vision de l'homme qu'il fut, c'est surtout par les rapports des sessions du Grand Conseil que nous pouvons connaître son tempérament fougueux et volontaire, sa ténacité et son bon sens.



Assermenté à la séance du 16 août 1875, il intervient déjà en novembre au sujet du col du Sanetsch «*non pas pour le rendre carrossable, mais pour le réparer*». Il juge «*insuffisante l'aide allouée par le canton en comparaison de tout l'argent que les Saviésans ont investi*».

Le 17 décembre 1877, il dépose une motion individuelle tentant à apporter des modifications en ce qui concerne la nullité dont sont frappés les actes non enregistrés en temps utile.

En 1880, il se fait défenseur de l'agriculture: «*Il est le représentant d'une population qui aime à savoir combien elle paie à la caisse de l'Etat et pourquoi. L'agriculture est obligée de mendier pour ainsi dire les allocations qu'on lui accorde qu'à force de discussions tandis que pour les routes on vote avec entrain, ça roule comme des wagons sur les rails*».

Rares sont les protocoles de séances du Grand Conseil où ne figure pas le nom de Dumoulin. A son décès, le 14 octobre 1891, la Gazette du Valais écrit ceci: il «*prenait une part active aux discussions, sa parole était claire et précise et il comptait parmi les orateurs les plus écoutés de l'assemblée*» (Gazette du Valais, n° 83, 1891).

LES EPOUX MARCELIN ET FRANCINE DUMOULIN

Le 15 août 1942, les époux Marcelin et Francine Dumoulin ont quitté leurs amis au pied du glacier de Zanfleuron avec l'intention de se rendre dans un alpage en traversant le glacier. Ils ne sont jamais arrivés à destination et malgré de longues recherches, leurs corps n'ont pas été retrouvés. Au village, sept enfants attendirent en vain le retour de leurs parents.

En 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération helvétique, une grande manifestation fut organisée au Sanetsch («Sanetsch 91»). A cette occasion, une pièce théâtrale écrite par Michel Veuthey, intitulée «L'alpe mystérieuse», fut jouée sur l'Alpe. C'est l'histoire de Marcelin et de Francine qui inspira l'auteur pour un volet de sa pièce.

Voici le texte que le journal de Savièse publia à cette occasion:

"Une fois encore, Francine et Marcelin se retournèrent sur le chemin et envoyèrent un dernier adieu vers leur maison où sept bambins se bousculaient à la fenêtre de la chambre en criant «Adieu maman adieu papa». C'était le 15 août 1942, à environ

sept heures du matin. Francine et Marcelin doivent se rendre à l'alpage des Grieden en faisant une halte aux mayens de My pour chanter la messe de l'Assomption.

L'itinéraire est long mais familier. Chaque année, à la même époque, les «alpants» se rendent là-bas pour «voir» leur bétail. Pointé, Croix des Trente Pas, Tour Saint-Martin, traversée du glacier, Oldenhorn, cabane des Diablerets, Fély et... arrivée aux Grieden vers le soir.

A Chandolin, les trois plus grands organisent la vie de la maisonnée : Candide l'aîné, 13 ans, Eugène, 12 ans, Monique 11 ans, allument le feu, préparent les repas et s'occupent des petits : Charly, 8 ans, Raphaël, 6 ans, Marceline, 4 ans et Maurice 1 an et demi.

Et le dimanche soir arrive. La veillée se prolonge, l'attente aussi... Les paupières se font lourdes mais on ne veut pas s'endormir avant «leur» retour. Le feu dans l'âtre faiblit. La nuit s'installe, l'angoisse aussi. Soucieux de sa responsabilité d'aîné, Candide, allègue que papa et maman sont certainement restés au chalet, trop fatigués pour poursuivre la route jusqu'au village. Et tout le monde s'endort. Des rêves heureux peuplent la nuit des mille bruits de l'échoppe du cordonnier qui décore une courroie de sonnette, qui taille le cuir pour faire des souliers neufs ou encore un sac de montagne. Le tout rythmé par le pas alerte de Francine qui rentre de son école.

Au lever du jour, cette douce symphonie pastorale s'interrompt... Papa et maman ne reviendront jamais" (Entretien avec Candide Dumoulin, Journal de Savièse, n° 126, juin 1991).

CEUX QUI SONT PARTIS

Ferdinand Dumoulin (1861-1912)

Ferdinand est le fils du conseiller Jean-Baptiste et de Marie Victoire Héritier. Vers 1883, il quitte Savièse pour les Etats-Unis. Il séjourne successivement à Rolla, Pacific, Euréka et Cristal City dans le Missouri.

En 1887, il épouse Marie C. Evrard, fille d'émigrés belges qui lui donnera quatre enfants: deux filles, Ellen et Alice, et deux garçons, Ernest et Edward. La famille Dumoulin s'installe à Komoko dans l'Indiana. Ferdinand meurt en 1912 sans

être revenu au pays. Aujourd'hui, le nom a été perpétué par les descendants d'Ernest puisqu'Edward a eu quatre filles (tiré de *Fou ke chon parti*, Ed. de la Chervignine).

Ferdinand Dumoulin (1879 - ?)

En 1903, Ferdinand Dumoulin le jeune, neveu du premier, quitte Savièse et retrouve la famille de son oncle à Komoko. Ce voyage sera le premier d'une longue série à travers les Etats-Unis d'Amérique. La dernière lettre de Ferdinand à sa soeur Marie date du 26 mars 1949. Ferdinand, âgé d'une septantaine d'années, se trouve à la maison des pauvres. Aucune trace de lui n'a été retrouvée après cette date (tiré de *Fou ke chon parti*, Ed. de la Chervignine).

Edouard (1884-1925) et Germain Dumoulin (1884-1929)

Les jumeaux ont séjourné aux Etats-Unis entre 1907 et 1910.

Gabriel-Joseph Dumoulin (1885 - ?)

Marié en Savoie, il a eu des enfants. Des recherches sur cette famille sont en cours, de même que sur celle de son frère.

Mathieu Joseph Dumoulin (1873 - ?)

Il se serait établi dans le canton de Vaud.

Benjamin-Basile Dumoulin (1916- ?)

Basile, frère de Marcelin qui a disparu au glacier de Zanfleuron, s'est établi en France où il s'est marié en 1947.

Comme vous pouvez le constater, l'étude de la famille Dumoulin, n'est pas terminée. L'aventure continue, il y aura encore de belles découvertes à faire, que ce soit à Savièse ou ailleurs.

DIE WAPPEN DER GOMMER BLATTER

Paul Heldner

Einleitung

Im Oberwallis sind seit dem Mittelalter in mehreren Gegenden Familien mit dem Namen Blatter nachgewiesen:

1. Die Familie Blatter des Bezirkes Visp

Diese Familie stammt ursprünglich aus Zermatt und wird dort schon im 13. Jh. genannt. Sie erhielt ihren Namen vom Weiler z'Blatten oder auf den Blatten. Ursprünglich nannte sie sich Aufdenblatten und später kurz Blatter. Sie verzweigte sich im 15. Jh. ins Eingertal und nach Sitten und im 17. Jh. nach Visp. Die Blatter des Bezirkes Visp führen seit alter Zeit ein sogenanntes sprechendes Wappen (Dachplatten mit einer Rose), welches sich in den Walliser Wappenbüchern verzeichnet findet.

2. Die Familie Blatter des Bezirkes Brig

Diese Familie erhielt den Namen ebenfalls vom ursprünglichen Wohnort "Blatten" ob Naters und wird dort im 14. Jh. genannt. Von hier verzweigte sie sich im 16. Jh. nach Brig, dem Brigerberg und im 17. Jh. nach Glis. Die Blatter des Bezirkes Brig führen ebenfalls ein sprechendes Wappen: ein Laubblatt mit einem Kreuz überhöht. Auch dieses Wappen ist in den Wappenbüchern zu finden.

3. Die Familie Blatter des Bezirkes Goms

Auch diese Familie nannte sich nach dem ursprünglichen Wohnort, nämlich "Blatte" hoch ob Selkingen im Bieligtal, auf 1890 m gelegen. Schon im 14. Jh. zogen Vertreter dieses Namens von dort nach Reckingen, Geschinen, Obergesteln und Oberwald, im 15. Jh. nach Ulrichen und Lax, im 16. Jh. nach Münster und Martisberg und in neuerer Zeit nach Visp. Der Ursprungsort dieser Familie war bis dato nicht bekannt.

Aus den Zweigen von Reckingen und Ulrichen sind zahlreiche Geistliche hervorgegangen (siehe Walliser Wappenbuch, 1946, S. 35). Mehrere Vertreter der Reckinger Linie starben in fremden Kriegsdiensten: Niklaus in Spanien (+1726), Martin im Königreich Neapel (+1739), Johann-Josef in Bologna (+1747), Ignaz in Rom (+1753), Johann-Franz in Turin (+1774), Johann-Michael in Sizilien (+1778).

Die Familie von Ulrichen blüht heute noch. Ein Zweig aus Ulrichen erwarb 1905 das Bürgerrecht von Grengiols. Einem anderen Ulricher Zweig, ansässig in Visp, entstammt Josef Blatter, geb. 1936 in Visp, Präsident der Internationalen Fussballvereinigung FIFA.

Wappen der Gommer Blatter

1) Das meines Wissens älteste Wappen findet sich auf der Binne des Blatterhauses in Ulrichen von 1581. Es zeigt einen Winkel und dürfte den Beruf des Zimmermanns symbolisieren.

Die danebenstehende Inschrift meldet: HOC OPVS FIERI FECIT HON(estus) THEODOLVS AN DER BLATTEN ANNO D(omi)NI 1581 die 22 IVNII.

Zu deutsch: Dieses Werk hat erbauen lassen der ehrenhafte Theodor An der Blatten im Jahre des Herrn 1581, den 22. Juni.

Dieses Wappen ist in keinem Wappenbuch vermerkt. Die Tinkturen sind unbekannt.

2) Auf der Stubenbinne eines anderen Blatterhauses von 1594, ebenfalls in Ulrichen, ist in einem Wappenfeld geschnitten ein Y, über dem Dreiberg wachsend, mit 3 sechszackigen Sternen im Dreieck angeordnet (1 und 2). Die Tinkturen sind nicht angegeben. Die Inschrift lautet: HANS AN DER BLADTEN 1594. 2 MERZ. Später wurde aus dem Y ein T, wie wir das noch sehen werden. Auch dieses Wappen findet sich in keinem Wappenbuch.

Deutung: Der Dreiberg bedeutet Grundeigentum, das man selbständig bearbeitet. Das Y ist ein sogenanntes Hauszeichen zum Kennzeichnen des Eigentums (Instrumente, Vieh, Haus, Stallungen). Dieses ist in der Regel aus dem Runenalphabet abgeleitet. Tinkturen laut meinem Vorschlag: Feld Rot, Sterne Silber, Hauszeichen golden, Dreiberg Grün.

3) "In Schwarz ein rotes T, überhöht von einem goldenen sechszackigen Stern und rechts beseitet von 2 übereinander stehenden goldenen, sechszackigen Sternen." Auf dem Porträt des Pfarrers Johannes Blatter in Reckingen von ca. 1700. Mitteilung von P. Heldner an das Staatsarchiv Sitten 1972.

Zu diesem Wappen gibt es mehrere Varianten. (3v) Statt der Sterne 3 Kugeln im Dreieck angeordnet, 1 und 2. Es findet sich auf einer Binne in Reckingen von 1613 mit der Inschrift: Martin Blatter 1613. Ferner am selben Ort mit nur 2 Kugeln senkrecht angeordnet rechts vom T. Auf einer andern Binne in Reckingen sind die Kugeln links vom T, mit der Inschrift: Marthinne Bladter 1639. Auf einem Tesselstab in Ulrichen ist nur das T allein zu sehen, von ca. 1850.

4) "In Rot ein goldenes T, überhöht mit einem goldenen, sechszackigen Stern." Auf dem Porträt des Domherrn Christian Blatter in Reckingen von ca. 1748.

Mitteilung von P. Heldner an das Staatsarchiv Sitten 1972. Dieses Wappen ist eine Variante von Nr. 3.

Variante: (4v) Auf einem Ofen von 1755 mit einem Punkt rechts vom T. Auf einer Binne in Reckingen von 1750 ist der Punkt links vom T, mit der Inschrift: Johannes Blater und Margerita Borter 1750. Hier ist das T schwebend.

5) "In Rot auf grünem Dreiberg, ein goldenes T wachsend, überhöht mit einem goldenen, sechszackigen Stern."

Wappen an der Rückwand der Kanzel von Reckingen mit den Buchstaben: RDIMB. 1766. Dies bedeutet: Reverendus Dominus Johannes Martinus Blatter. Messgewand in Reckingen aus derselben Zeit.

Variante: Statt des Sternes 2 Kugeln links vom T. Auf einem Ofen in Reckingen von 1758.

Nur dieses Wappen ist im Walliser Wappenbuch von 1946 auf Tafel 2 zu sehen. Alle andern Wappen fehlen. Im Neuen Walliser Wappenbuch (Bd. I, 1974) sind auch die Wappen 3, 4 und 5 enthalten. Heute ist durchaus nur Nr. 5 im Brauch.

6) "In Schwarz ein erniedriger, silberner Sparren, überhöht mit 2 silbernen, sechszackigen Sternen."

Im Blatterhaus in Lax von 1740.

Variante: In Rot Sterne und Sparren golden, laut Sammlung von Riedmatten

(Walliser Wappenbuch, 1946, S. 35 und Neues Walliser Wappenbuch, 1974, S. 40). Die von Lax dürften mit obiger Familie gleichen Stammes sein. Dieses Wappen gehört eher der Familie Bortis. Es dürfte eine Verwechslung vorliegen.

7) "In 3 Felder geteiltes Wappen, oben 3 Sterne im Dreieck 1 und 2, in der Mitte Dachplatten, unten der Dreiberg."

Ofen in Reckingen von 1883 mit Buchstaben: AX.B. Das bedeutet: Alex Blatter. Es ist ein sogenanntes sprechendes Wappen (Dachplatten = Blatter). Die Tinkturen sind nicht bekannt. Auch dieses Wappen ist in keinem Wappenbuch gezeichnet.

Schlussbemerkungen

Das Gommer Geschlecht der Blatter ist heute noch ansässig in Reckingen, Ulrichen, Lax, Münster, Grengiols und Visp. Diese Blatterfamilien sind Burger von Reckingen und Ulrichen.

Die Bedeutung des T im Wappen ist kontrovers; es könnte sein:

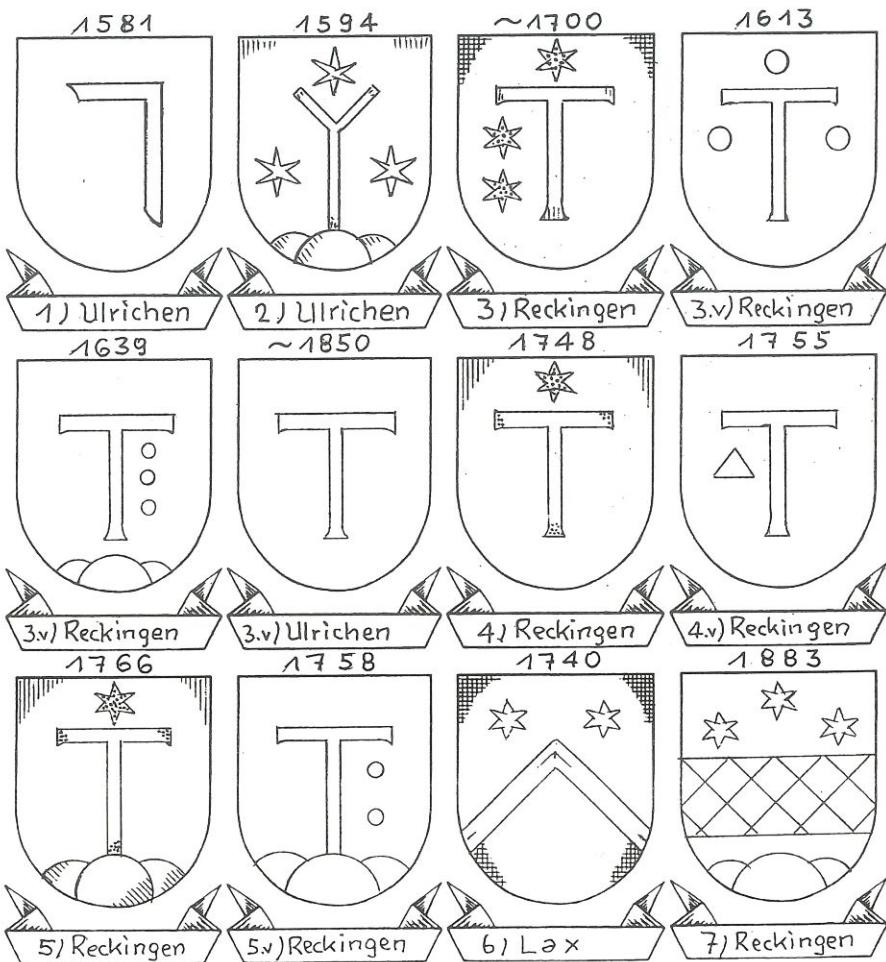
1. Der Buchstabe T. Das trifft beispielsweise zu, wenn der Familienname mit dem Buchstaben T beginnt, wie bei Tenisch, Truffer, Tscheinen, Tscherrig etc., welche alle das T im Wappen führen. Aber auch ein Vorname wie Theodor, Thomas, Tobias, Toni etc. kann dazu geführt haben, ein T ins Familienwappen zu nehmen.

2. Das Antoniuskreuz. Der hl. Antonius hatte im Wallis zahlreiche Verehrer, so dass auch das in Betracht gezogen werden könnte.

3. Das Hauszeichen oder die Hausmarke, welche durchaus ins Wappen genommen wurde. Es kann sich dabei um ein Werkzeug, ein Instrument oder sonst einen T-ähnlichen Gegenstand handeln, wie etwa einen Hammer, eine Doppelaxt (Metzgerbeil) oder einen Doppelwinkel.

4. Doppelaxt. Handelt es sich um die Doppelaxt, wie das bei mehreren Familienwappen festgestellt werden konnte, bedeutet das ein Amtssymbol. Das Amtssymbol des Bischofs beispielsweise ist der Bischofsstab, aber auch das Regalienschwert, das des Kastlans oder Meiers ist die Doppelaxt. Tatsächlich haben mehrere Familien, sobald einer der ihnen Meier wurde, das Wappen mit der Doppelaxt bereichert.

LE COIN DU LECTEUR/ BÜCHERECKE



Expérience d'un généalogiste amateur - Chronique de la famille MICHELLOD 877 siècles d'histoire et de généalogie.

Par Stéphane MICHELLOD - CH-1937 Orsières/VS (027/783.34.07) - 1998
(disponible auprès de l'auteur au prix de Fr. 95.-)

Ce livre de plus de 300 pages est le fruit d'une dizaine d'années de recherches passionnées guidées par une trilogie, la famille, la généalogie et l'histoire. La préface est signée par l'écrivain Maurice Chappaz, suivie d'un liminaire du Chanoine Marcel Michelod.

Cet ouvrage est divisé en trois grandes parties :

I. Les Généralités, propres à tous les Michelod: L'origine, l'étymologie, les armoiries, l'expansion,...

II. Le fichier généalogique et les arbres correspondants :

Essai de généalogie, descendance de Martinus Michelod 1400 - 1600
Descendance d'Etienne Michelod 1600 - 2000

III. Développement détaillé des branches et ramifications : Chronique famille par famille, avec une multitude de vieux tableaux, photos, documents anciens, anecdotes, biographies, contes, poésies, chansons. (Ph. Terrettaz)

Joseph de Kalbermatten 1840 - 1920 - Une histoire - Une Famille

Par Nicolas de Kalbermatten, Sion 1998

Ce livre que l'auteur appelle modestement "brochure" a été composé à partir d'archives de famille. L'auteur nous présente sa contribution non pas comme un livre d'histoire mais comme le souvenir d'une famille comme une autre à l'aube de l'an 2000.

Cet ouvrage est composé de six parties.

Les trois premières présentent une biographie et la descendance complète de l'architecte Joseph de Kalbermatten (1840 - 1920) et Stéphanie de Riedmatten (1845 - 1930), ainsi que de nombreuses illustrations sur la famille.

Cette publication contient également, dans sa 4ème partie, des statistiques sur la famille.

La cinquième partie présente la famille de Kalbermatten, ses origines et une notice historique, les titres de noblesse, le Régiment de Kalbermatten, la maison de Kalbermatten, etc.

Une dernière partie présente la généalogie patronymique de Nicolas (1398) à Joseph (1840) ainsi que l'histoire des trois branches de la famille. (Ph. Terrettaz)

L'origine des noms de Bagnes

par Anouk Crozzoli, préface du professeur P. Dubuis, 8 ill. intérieures, 240 p.
Editions Faim de siècle, cp. 264, 1701 Fribourg (Fr. 38.-)

Dans le dernier bulletin de l'AVEG, Anouk Crozzoli nous avait donné un aperçu des origines des patronymes bagnards. Pour en dévoiler plus encore, elle nous propose un livre complet sur le sujet.

Nicollier, Maret, Filliez, Gabbud, Felley, Baillifard, Troillet...Pourquoi ces noms? Quel sens leur donner ? Dans de lointaines archives médiévales, plus de mille noms bagnards apparaissent, se forment, se déforment et parfois meurent au grès des âges. Un prénom, un lieu-dit, une qualité, une réputation, un métier, une fonction ou un instrument, et voilà des patronymes qui se cristallisent pour l'Histoire.... Découvrez les origines cocasses, amusantes ou sérieuses des noms de famille de la vallée de Bagnes ! (Ph. Terrettaz)

Revue Historique du mandement de Bex - N° XXXI - 1998

Éditée par l'Association du Mandement de Bex

Cette revue d'une huitantaine de pages propose divers articles sur la région du Chablais tant vaudois que valaisan. L'axe central de cette édition est la révolution de 1798 dans la région de Bex.

On y trouve aussi un articles sur les mercenaires champérolains, sur l'économie et la culture des châtaignes à Saint-Gingolph ainsi que sur le couvent des Bernardines de Collombey.

Une de nos membres, Mme L. Husser de Chermignon est en possession d'une certaine quantité de bulletins généalogiques, de *revues Bergha, Lindenblatt, Basler Heimatsblätter et autres* qu'elle céderais volontiers à un prix réduit à qui serait susceptible d'être intéressé.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme L. Husser Ch-3971 Chermignon Tél. 027/483 3020

Louis Carlen, *Walliser in der Päpstlichen Schweizergarde*, Rotten Verlag, Visp 1998, 47 Seiten, illustriert.

Der Autor publizierte schon 1992 ein ansprechendes Buch mit dem Titel "Walliser in Rom". Er ging darin allen erfassbaren Wallisern nach, die sich je einmal für eine gewisse Zeit in der Ewigen Stadt aufhielten. Verständlicherweise wurde dabei der Päpstlichen Schweizergarde besondere Aufmerksamkeit geschenkt. Da die damals veröffentlichte Liste der Walliser Gardisten lückenhaft ist, entschied sich Prof. Carlen, in der vorliegenden neuen Broschüre ein vollständiges Verzeichnis für die Jahr 1824 bis 1998 zu publizieren.

Die Liste enthält 669 Namen und Vornamen mit Herkunftsbezeichnung, Grad und Eintrittsjahr in chronologischer Folge. Es fällt sofort auf, dass der Grossteil der Gardisten aus den Oberwalliser Gemeinden stammte: an der Spitze steht mit 269 Gardisten das Goms, gefolgt von den Bezirken Brig mit 107, Westlich-Raron mit 58 und Östlich-Raron mit 40.

Das Unter- und Mittelwallis ist weit weniger vertreten. Mehr als drei Gardisten stellten einzlig Savièse (4), Evolène (5), St-Jean (5), Sitten (5), Troistorrents (7), Ayer (8) und Siders (9). Ferner wird ersichtlich, dass für die Zeit von 1824 bis 1913 die Unterwalliser fast völlig fehlten.

Im Anschluss an diese lange Liste gibt Carlen ein Verzeichnis von Wallisern, die nur temporär in der Schweizergarde Aushilfe leisteten (besonders Studenten). Die dreizehn Walliser Offiziere, die seit 1800 in der Garde Dienst taten, werden in einer Kurzbiographie besonders vorgestellt.

Die gefällige Broschüre ist angenehm zu lesen und mit mehreren Porträts von Offizieren und mit zahlreichen Gruppenbildern illustriert.

(Hans-R. Ammann)

JAHRESPROGRAMM 1999

1999 jährt sich zum 1000. Mal die Schenkung der Grafschaftsrechte durch König Rudolf III. an Bischof Hugo von Sitten. Gleichzeitig kann die Walliser Vereinigung für Familienforschung auf ihr zehnjähriges Bestehen zurückblicken.

Wir laden Sie ein, an den zum 10. Geburtstag vorgesehenen Veranstaltungen aktiv teilzunehmen, insbesondere am offiziellen Anlass vom 5. Juni.

Sie können sich bereits die folgenden Daten vormerken:

27. März:

Veranstaltung im Unterwallis Saint-Gingolph: Vorstellung der Burgerschaft von Saint-Gingolph und der dortigen Familien und ihrer Wappen im Burgersaal durch Herrn Michel Savioz, Heraldiker.

Besichtigung des Schlosses und des Museums für Schifffahrt.

24. April

Veranstaltung im Oberwallis: Brig, Stockalperschloss: Vorstellung des laufenden Nationalfonds - Forschungsprojekts "Bevölkerungsgeschichte des Oberwallis 1850-1500" durch Herrn Dr. Gabriel Imboden und Mitarbeiter.

5. Juni:

Martinach: Offizieller Tag zum 10jährigen Bestehen unserer Vereinigung.
Ausstellung: Familienporträts, unter Mitarbeit des Walliser Ton- und Bildzentrums.
Im Anschluss an die Versammlung gemeinsames Nachessen.

23. Oktober:

Jahresversammlung in Grône.
Vortrag von Herrn René Arbellay zur Geschichte von Grône.

Für jede dieser Veranstaltungen werden Sie jeweils eine spezielle Einladung mit allen Einzelheiten erhalten.

☞ Im Jahre 2000 werden wir aus Anlass des 10jährigen Jubiläums unserer Vereinigung eine Reise nach Besançon (zum Weltkongress für Familienforschung) organisieren (2.-7. Mai 2000).

Für die zum 10jährigen Bestehen unserer Vereinigung vorgesehenen Veranstaltungen werden wir Ihnen zu gegebener Zeit nähere Informationen und Einschreibeformulare zukommen lassen.

PROGRAMME 1999

Le comité a déjà arrêté les activités principales de 1999.

Si le Valais commémore le millénaire de la donation du comté du Valais à l'évêque Hugue par Rodolphe III de Bourgogne, l'Association Valaisanne d'Etudes Généalogiques fêtera son dixième anniversaire.

Nous vous invitons à participer activement aux activités proposées pour ce 10 ème et particulièrement à la journée officielle du 5 juin.

C'est ainsi que vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates suivantes:

27 mars:

Activité dans le Bas-Valais: Saint-Gingolph: Présentation de la bourgeoisie de Saint-Gingolph et des familles du lieu et de leurs armoires à la salle de la bourgeoisie du château de Saint-Gingolph par M. Michel Savioz, heraldiste.
Visite du Château et du musée de la navigation.

24 avril:

Activité dans le Haut-Valais: Brig: la population du district de Brig. Présentation du travail de recherche de M. Imboden.

5 juin

Journée officielle du 10 ème anniversaire: Martigny.
Exposition: Les portraits de Famille avec la collaboration du Centre Valaisan du Son et de l'image.

Soirée officielle et repas

25 octobre:

Assemblée générale annuelle à Grône.
Présentation des travaux de M. René Arbellay sur sa commune.

Pour chacune de ces circonstances une convocation particulière vous donnera tous les renseignements pratiques et utiles.

☞ Une sortie récréative sera mise sur pied durant le courant de l'an 2000 pour marquer les 10 ans de notre association. Nous rendrons à Besançon pour le congrès mondial de Généalogie.(2-7 mai 2000)

Pour les manifestations du 10ème anniversaire des informations détaillées et des formulaires d'inscription vous parviendront en temps opportun.

FELICITATIONS

En juin dernier, lors d'une cérémonie qui se déroula à Grimisuat, plusieurs personnalités romandes ont reçu les insignes de la Renaissance française. Parmi les récipiendaires figurait M. Léo Biollaz, ancien professeur de psychopédagogie à l'Ecole Normale de Sion et membre de l'AVEG.

M. Biollaz est connu des lecteurs de notre bulletin puisque, l'an dernier, il nous avait proposé un article très intéressant sur les armoiries de la Société de Marie.

Reconnue d'utilité publique par décret du 14 décembre 1924, la Renaissance française est l'une des plus prestigieuses communautés culturelles de France. Elle est placée sous le haut patronage des Ministères de l'éducation nationale et des affaires étrangères.

La Renaissance française a son siège à Paris et comporte de nombreuses sections dans toutes les régions de la francophonie.

Le Comité profite de ces quelques lignes pour féliciter M. Biollaz.

NOUVEAUX MEMBRES NEUE MITGLIEDER

Abbet André	Vollèges	Gabbud Jean-Yves	Sion
Arnold Renato	Termen	Lemasson Serge	Leytron
Antonin Gabriel	Troistorrents	Martin-Levet Sylvette	Choëx
De Kalbermatten	Nicolas Sion	Mettan Charlotte	Agen - F
Eggs Eberhard	Uster/ZH	Praz-Boson Hélène	Fully
Emery Jean-Luc	Rechy	Rey-Berthod Claudine	Sierre
Farquet Roland	Martigny		

Du 27 octobre 1997 au 24 octobre 1998:
13 admissions, 4 radiations. Total 226 membres.
Président d'honneur: M. Jean Bützberger.

Association valaisanne d'études généalogiques (AVEG)
Walliser Vereinigung für Familienforschung (WVFF)
Case postale 58, 1951 Sion

COMITE - VORSTAND

Président - Präsident

Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 027/ 744' 22' 25

Vice-présidente - Vizepräsidentin

Rachel Claivaz, 1898 Saint-Gingolph, Tél. 024/481'82'51

Secrétaire - Sekretär

Jean-Charles Fellay, C.P. 16, 1933 Sembrancher, Tél. 027/ 785' 22' 20

Caissière - Kassierin

Mireille Cottagnoud, C.P. 38, 1963 Vétroz, Tél. 027/ 346' 17' 53

Responsable informatique - Verantwortlich EDV

Jean-Daniel Roten, Avenue Maurice Troillet 1, 1950 Sion, Tél. 027/ 323'39'07

Irma Andenmatten-Willa, 3953 Leuk-Stadt, Tél. 027/ 473' 16' 30

Hans-Robert Ammann, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion,
Tél. 027/ 606' 46' 06

Commission de rédaction

Redaktionskommission

Hans-Robert Ammann, Archives cantonales, Rue des Vergers 9, 1950 Sion
Tél. 027/ 606' 46' 06

Philippe Terrettaz, 1913 Saillon, Tél. 027/ 744' 22' 25

Gauye Antoine, Petit Chasseur 100, 1950 Sion, Tél. 027/ 322' 02' 39

Cotisation annuelle - Jahresbeitrag

Fr. 20.- pour les membres individuels - für Einzelmitglieder

Fr. 50.- pour les membres collectifs - für Kollektiv-Mitglieder

Banque Cantonale du Valais à Sion - compte T 0183 11 18

Walliser Kantonalbank in Sitten - Konto T 0183 11 18